



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BILAN SOCIAL ACADÉMIE DE CRÉTEIL

2017

AVANT PROPOS

Le bilan social présente un certain nombre d'éléments d'information concernant l'ensemble des personnels de l'académie de Créteil et permet ainsi d'avoir une vision globale et détaillée de la ressource humaine de notre académie.

L'objectif est de favoriser la connaissance de chacun sur les caractéristiques de nos personnels qui concourent à la mission de l'Education Nationale, ainsi que des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Outre une nouvelle rubrique relative au service social des personnels, le bilan social de l'année scolaire 2016-2017 reprend les mêmes thématiques que les années précédentes afin de pouvoir effectuer une analyse comparative.

Au regard des bilans sociaux publiés, on observe ainsi une augmentation constante des effectifs.

En effet, l'académie compte pour l'année 2016-2017, 78 996 personnels en activité, soit 4 704 personnels supplémentaires par rapport au premier bilan social publié en 2014.

De même, les caractéristiques de nos personnels se maintiennent. A l'exception des corps d'inspection et des personnels de direction, la population reste majoritairement féminine et 48% des personnels ont moins de 40 ans.

Ce document a été élaboré par le pôle académique de prospective et performance sous la responsabilité du directeur des relations et des ressources humaines et en collaboration avec l'ensemble des services de gestion de ressources humaines de l'académie.

Je remercie l'ensemble des services académiques et départementaux pour leur contribution à la publication de ce bilan social.

Les thèmes suivants sont abordés :

- Effectifs et profils des personnels
- Déroulement de carrière
- Vie des personnels
- Rémunération
- Formation
- Dialogue social
- Enseignement privé
- Enseignement supérieur
- Emplois budgétaires

Le recteur,

Daniel AUVERLOT

Directrice de la publication : Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil
Responsable de la publication : Julien MOISSETTE, directeur des relations et des ressources humaines
Coordination : Valérie BENISTY-LEPRISÉ, cheffe du bureau PAPP-1 (Offre de formation, examens, RH, insertion)

SOMMAIRE

Chapitre 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS	9
I. Effectifs.....	9
A. Effectifs globaux (privé et public)	9
1. Académie	9
2. Départements	10
3. Les agents titulaires et non titulaires.....	11
B. Effectifs par catégorie.....	11
C. Effectifs par corps	12
D. Effectifs détaillés par corps	13
1. Les enseignants dans le premier degré.....	13
2. Les enseignants dans le second degré	13
3. Les personnels de direction et d’inspection	14
4. Les personnels d’éducation	14
5. Les personnels de surveillance et d’assistance éducative	14
6. Les personnels IATSS.....	15
II. Profils	16
A. Répartition hommes – femmes.....	16
B. Répartition géographique	17
1. Lieu de résidence	17
2. Lieu d’exercice	18
C. Âge des personnels.....	18
III. Zoom sur les agents non titulaires (PU).....	21
A. Répartition par genre des agents non titulaires.....	21
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	21
C. Répartition départementale des agents non titulaires	21
1. Dans le 1 ^{er} degré	21
2. Dans le 2 nd degré.....	23
Chapitre 2. DEROULEMENT DE CARRIERE.....	29
I. Recrutement	29
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l’académie	29
B. Concours d’enseignement du premier degré public.....	29
C. Concours d’enseignement du second degré public et CPE	30
D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	30
II. Mobilité.....	32
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1 ^{er} degré public	32
1. Demandes pour intégrer les départements de l’académie	33
2. Demandes pour quitter les départements de l’académie	34
B. Mobilités inter-académiques.....	35
1. Personnels du second degré du public	35
2. Personnels de direction	36
3. Personnels d’inspection	36

4. Personnels IATSS.....	37
C. Mobilités intra-académiques.....	39
1. Personnels du second degré.....	39
2. Personnels de direction.....	41
3. Personnels d’inspection.....	42
4. Personnels IATSS.....	42
III. Les promotions.....	43
A. Promotions du personnel enseignant du 1 ^{er} degré.....	43
B. Promotions du personnel du 2 nd degré.....	44
C. Promotion des personnels de direction et d’inspection.....	46
D. Promotion des personnels IATSS.....	46
IV. Les sorties provisoires et définitives.....	47
A. Les sorties provisoires.....	47
1. Personnel du 1 ^{er} degré.....	47
2. Personnel du 2 nd degré (enseignants, éducation, orientation).....	48
3. Personnel IATSS.....	49
4. Hors la classe dans le 1 ^{er} degré.....	50
B. Les sorties définitives.....	51
Chapitre 3. VIE DES PERSONNELS.....	56
I. Quotités de service et absences.....	56
A. Le temps plein/partiel.....	56
B. Les décharges.....	57
1. Dans le 1 ^{er} degré.....	57
2. Dans le 2 nd degré.....	57
C. Les absences.....	59
1. Au niveau de l’académie.....	59
2. Motifs.....	60
3. Les absences des enseignants dans le premier degré.....	61
4. Les absences des enseignants dans le second degré.....	62
5. Les absences des personnels IATSS.....	64
II. L’accompagnement.....	65
A. Santé.....	65
B. Le service social des personnels.....	66
1. Répartition des personnels reçus en consultation.....	67
2. Répartition départementale des personnels reçus.....	67
3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU).....	67
C. L’accompagnement des personnels enseignants, d’éducation et d’orientation.....	69
1. La mobilité choisie.....	69
2. Les postes adaptés.....	69
3. Les difficultés professionnelles.....	70
D. L’accompagnement des personnels IATSS.....	73
III. Prévention des risques professionnels.....	75
IV. L’action sociale.....	79
A. Evolution des aides dans l’enseignement public.....	79

B.	Répartition par type de bénéficiaires.....	80
C.	Evolution des aides dans l'enseignement privé	80
V.	La protection juridique des fonctionnaires et le contentieux	81
VI.	Les procédures disciplinaires	83
1.	Dans le 1 ^{er} degré	83
2.	Dans le 2 nd degré.....	83
Chapitre 4.	REMUNERATION	85
I.	Situation indiciaire par catégorie de personnels	85
II.	Situation indiciaire par statut	85
III.	La rémunération selon le genre	86
IV.	Distribution des indices sur l'ensemble des personnels.....	86
Chapitre 5.	FORMATION	88
I.	Synthèse des formations.....	88
II.	Personnels du 1 ^{er} degré	88
A.	Les personnels formés.....	88
B.	Les objectifs de la formation	90
III.	Personnels du 2 nd degré.....	91
A.	Les personnels formés.....	91
B.	Les objectifs de la formation	93
C.	Les moyens consacrés à la formation continue en 2016 / 2017	94
Chapitre 6.	DIALOGUE SOCIAL	97
I.	Les décharges syndicales	97
II.	Les réunions et instances.....	97
Chapitre 7.	L'ENSEIGNEMENT PRIVE	99
I.	Les effectifs en 2017	99
A.	Répartition des effectifs par catégorie et par département	99
1.	Dans le 1 ^{er} degré	99
2.	Dans le 2 nd degré.....	101
B.	Origine des personnels.....	102
II.	La mobilité des maîtres contractuels.....	103
A.	Dans le 1 ^{er} degré.....	103
B.	Dans le 2 nd degré	103
III.	Les retraites.....	104
IV.	Les promotions.....	104
Chapitre 8.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	107
Chapitre 9.	EMPLOIS BUDGETAIRES	109
I.	BOP 140 : Enseignement scolaire public du premier degré	109

II. BOP 141 : Enseignement scolaire public du second degré.....	110
III. BOP 230 : Vie de l'élève	110
IV. BOP 214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale	111
V. BOP 139 : Enseignement privé des premier et second degrés.....	111
VI. Synthèse budgétaire de l'académie.....	111

SOURCES ET DEFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont issues, en grande partie, des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : **BSA (bilan social académique)**, qui récupère les données issues de nos bases de données AGAPE, EPP et AGORA) et **CNE (contrôle national des emplois)**. La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-St-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du 1^{er} et du 2nd degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII,
- des personnels IATSS,
- des personnels de direction, d'inspection d'éducation et d'orientation,

Il s'agit des personnels titulaires ou non-titulaires en activité et avec une affectation.

Les données sont celles de l'année 2017 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2016/17 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

* Les services du rectorat :

BPID : Bureau des personnels d'inspection et de direction

CdG : Contrôle de gestion

DAFPEN : Délégation académique à la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

DAMESOP : Division de l'accompagnement médical, social et professionnel

DAP : Division de l'administration et des personnels

DEEP : Division des établissements d'enseignement privés

DOS : Département de l'organisation scolaire

DPE : Division des personnels enseignants

DRRH : Direction des relations et des ressources humaines

Mission hygiène et sécurité

Mission sociale et de santé

PAPP : Pôle académique de prospective et de performance

SEMA : Service médical académique

SESA : Service social académique

Service juridique

Chapitre 1

EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

CHAPITRE 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

Sources : CdG/BSA

I. EFFECTIFS

A. Effectifs globaux (privé et public)

L'académie compte 78 996 personnels. Les femmes représentent 72,7 % des effectifs. La part des personnels enseignants représente 81,9 %.

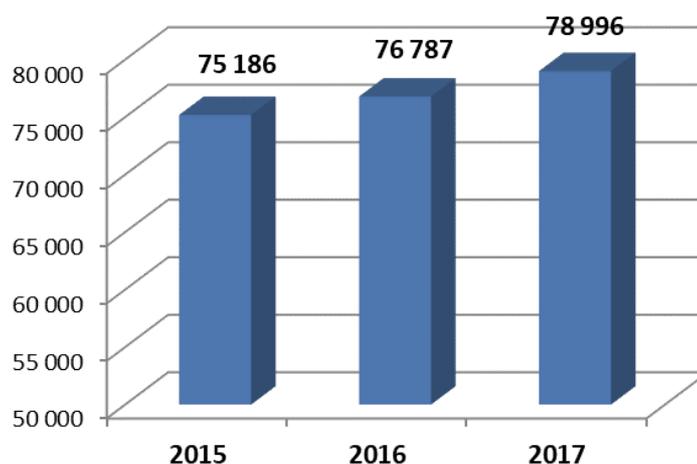
Les effectifs continuent à progresser (+ 2 209 par rapport à 2016), principalement sur les personnels enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 31% en Seine-et-Marne, 39% en Seine-St-Denis et 30% dans le Val-de-Marne.

1. Académie

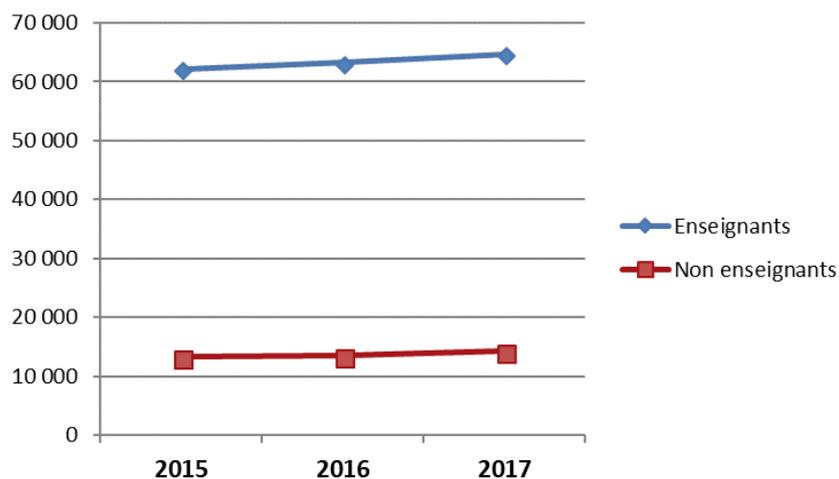
Chiffres-clés de l'académie pour 2017



Evolution académique des effectifs (public et privé)



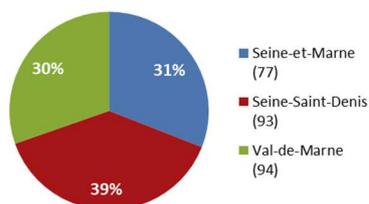
Evolution des effectifs enseignants/non enseignants de l'académie (public et privé)



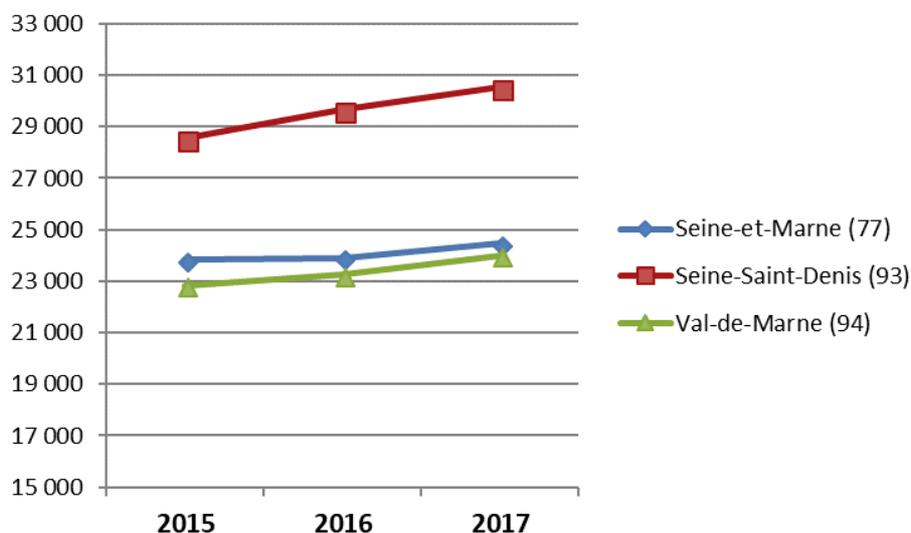
2. Départements

Répartition départementale des effectifs (public et privé)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	22 941	1 523	24 464
Seine-Saint-Denis (93)	28 671	1 858	30 529
Val-de-Marne (94)	22 124	1 879	24 003
ENSEMBLE	73 736	5 260	78 996



Evolution départementale des effectifs (public et privé)



3. Les agents titulaires et non titulaires

Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels non-titulaires représentent 18% de l'effectif total de l'académie. Cette part s'explique à la fois par le nombre important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le 2nd degré, public ou privé.

Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 19% dans le 1^{er} degré, et de 29% dans le 2nd degré.

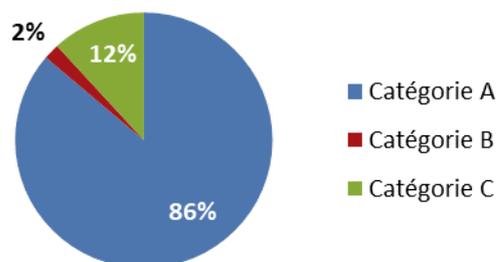
	Titulaires ⁽¹⁾	Non titulaires ⁽²⁾	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	27 887	640	2,2%
Enseignants 2nd degré PU	26 515	4 408	14,3%
Direction et inspection PU	1 257	4	0%
Education PU	976	89	8,4%
Surveillance et assistance éducative PU	0	7 037	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	3 735	1 525	29%
IATSS PU	4 411	512	10,4%
ENSEMBLE	64 781	14 215	18,0%

⁽¹⁾ Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

⁽²⁾ Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

B. Effectifs par catégorie

Répartition des personnels par catégorie (public et privé)



La part des catégories A enregistre à nouveau cette année une baisse d'environ un point, mais elle reste largement majoritaire, compte tenu notamment de la part des personnels enseignants qui appartiennent à cette catégorie.

C. Effectifs par corps

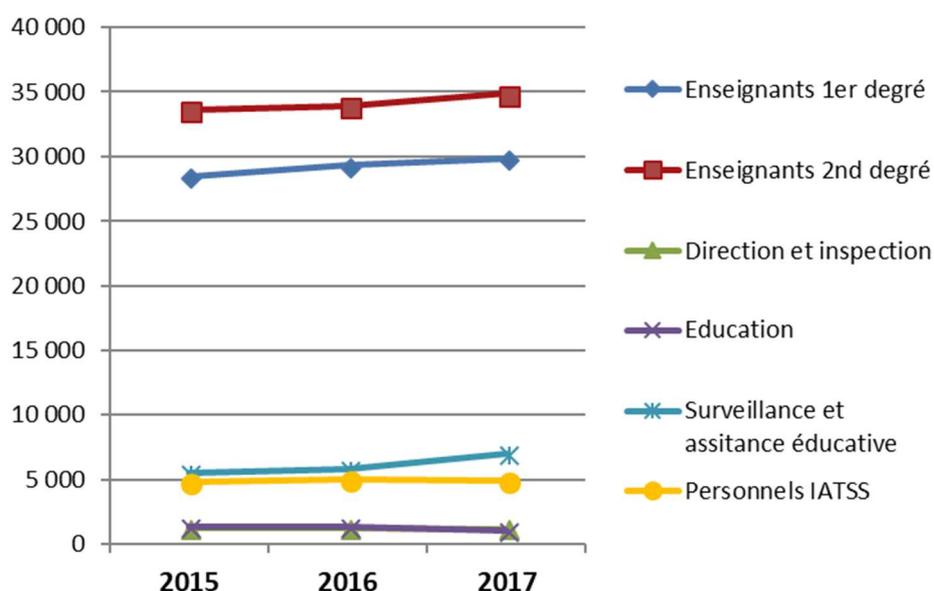
Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

La catégorie « Éducation et Orientation » a été modifiée compte-tenu de la création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale à la rentrée 2017. Les psychologues du 1^{er} et du 2nd degré ont été intégrés dans le corps des enseignants pour ce bilan social 2016/17. Il y a donc une rupture de série avec les rappels des années précédentes.

Ils représentent 1% des effectifs des enseignants du 1^{er} degré et 0,8% des enseignants du 2nd degré.

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	28 527	36,1%	83,6%
Enseignants 2nd degré PU	30 923	39,1%	57,3%
Direction et inspection PU	1 261	1,6%	63,5%
Education PU	1 065	1,3%	79,4%
Surveillance et assistance éducative PU	7 037	8,9%	68,6%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 260	6,7%	71,8%
IATSS	4 923	6,2%	84,7%
ENSEMBLE	78 996	100%	72,7%

Evolution des effectifs de l'académie par filière (public et privé)



La part des personnels enseignants est très largement majoritaire et continue à progresser (principalement dans le second degré).

D. Effectifs détaillés par corps

Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que l'enseignement public pour l'année scolaire 2016/17.

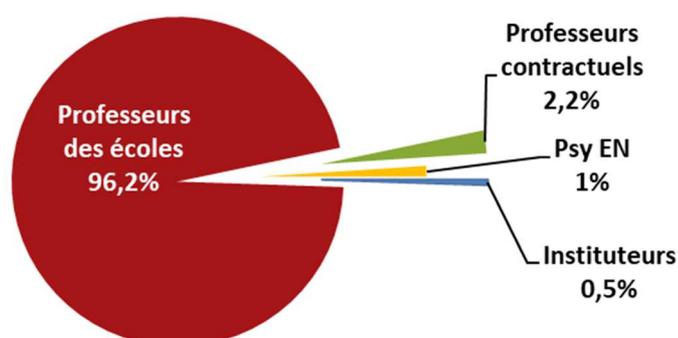
Sources : CdG

1. Les enseignants dans le premier degré

	77	93	94	Académie
Instituteurs	54	53	43	150
Professeurs des écoles	8 541	11 287	7 610	27 438
Professeurs contractuels	49	490	101	640
Psychologues de l'éducation nationale ⁽¹⁾	95	133	71	299
ENSEMBLE	8 739	11 963	7 825	28 527

⁽¹⁾ Nature support PS1D

Répartition des effectifs du 1^{er} degré par corps



La part des professeurs des écoles reste prépondérante, le nombre d'instituteurs diminuant d'année en année.

2. Les enseignants dans le second degré

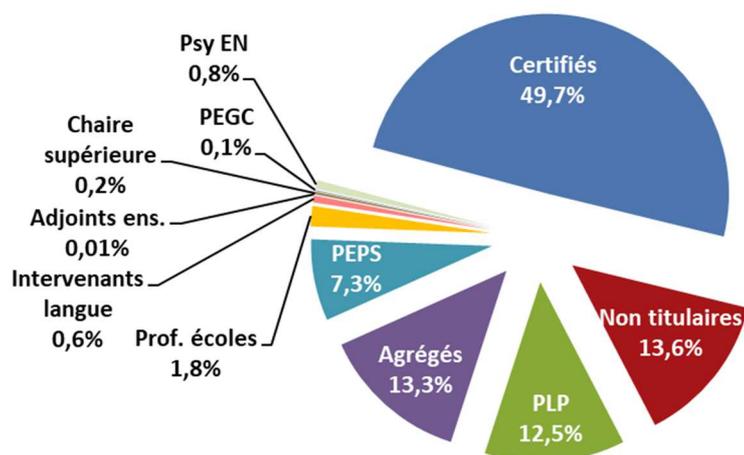
	77	93	94	Académie
Professeurs certifiés	5 525	5 525	4 306	15 356
Professeurs non titulaires ⁽¹⁾	764	1 385	2 059	4 208
Professeurs de lycées professionnels	1 300	1 459	1 117	3 876
Professeurs agrégés	1 228	1 443	1 441	4 112
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	758	890	619	2 267
Professeurs des écoles et instituteurs	182	223	160	565
Intervenants langue ⁽²⁾	57	79	54	190
Adjointes d'enseignement	0	0	3	3
Professeurs de chaire supérieure	20	17	36	73
Professeurs d'enseignement général des collèges	14	7	14	35
Psychologues de l'éducation nationale ⁽³⁾	71	89	78	238
ENSEMBLE	9 919	11 117	9 887	30 923

⁽¹⁾ Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

⁽²⁾ Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

⁽³⁾ Nature support PS2D

Répartition des effectifs du 2nd degré par corps



3. Les personnels de direction et d'inspection

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-IPR				82	82
	Inspecteurs d'académie adjoints				1	1
	IA-DSDEN	1	1	1		3
	IEN	33	41	28	36	138
Total Inspection		34	42	29	119	224
DIRECTION	Personnel de direction	328	347	289	3	967
	Professeurs des écoles	30	26	13		89
	Autres professeurs	1				3
Total Direction		359	373	302	3	1 037
ENSEMBLE		393	415	331	122	1 261

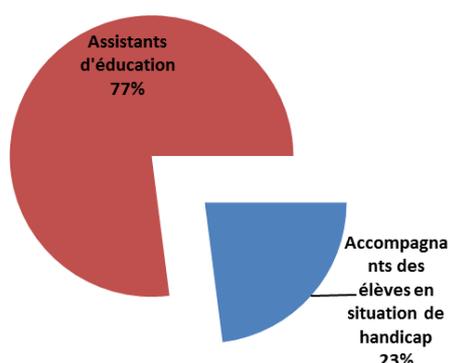
4. Les personnels d'éducation

	77	93	94	Académie
Conseillers principaux d'éducation	305	415	256	976
Professeurs contractuels	11	23	55	89
ENSEMBLE	316	438	311	1 065

5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	782	1 198	579	2 559
Assistants d'éducation	1 380	1 894	1 204	4 478
ENSEMBLE	2 162	3 092	1 783	7 037

Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



L'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative est stable par rapport à 2016. Celui des accompagnants des élèves en situation de handicap a pratiquement doublé en un an.

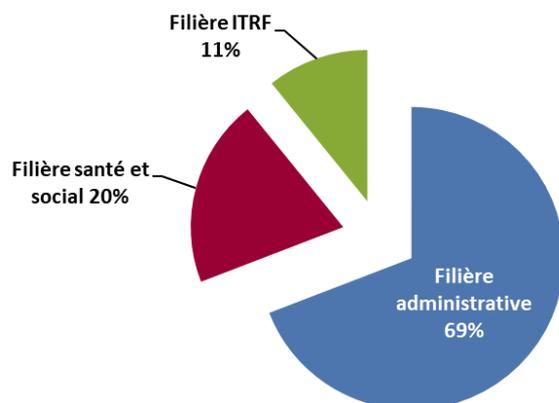
6. Les personnels IATSS

Source : BSA CdG

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Encadrement supérieur	8	17	13	21	59
	Attachés d'administration de l'Etat	142	160	119	62	483
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	284	274	257	170	985
	Adjointes administratives de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	497	470	375	155	1 497
	Contractuels	57	104	55	64	280
	Apprentis	13	25	19	42	99
	Total filière administrative	1 001	1 050	838	514	3 403
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques		2		1	3
	Médecins de l'éducation nationale	9	17	12		38
	Médecins contractuels santé scolaire	3	13	5	5	26
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	10	16	10	2	38
	Infirmières ou infirmiers	170	251	139	2	562
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	9	8	7		24
	Assistants service social des administrations de l'état	74	142	67		283
	Assistants sociaux contractuelles	3	9	3		15
Total filière santé et social	278	458	243	10	989	
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche				9	9
	ingénieur d'études				38	38
	Assistants ingénieurs			1	6	7
	Techniciens de recherche et formation	12	9	15	42	78
	Adjointes techniques	106	120	92	40	358
	Contractuels laboratoire	15	9	17		41
	Total filière ITRF	133	138	125	135	531
ENSEMBLE	1 412	1 646	1 206	659	4 923	

Les données des 3 départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

Répartition des effectifs pour le personnel IATSS

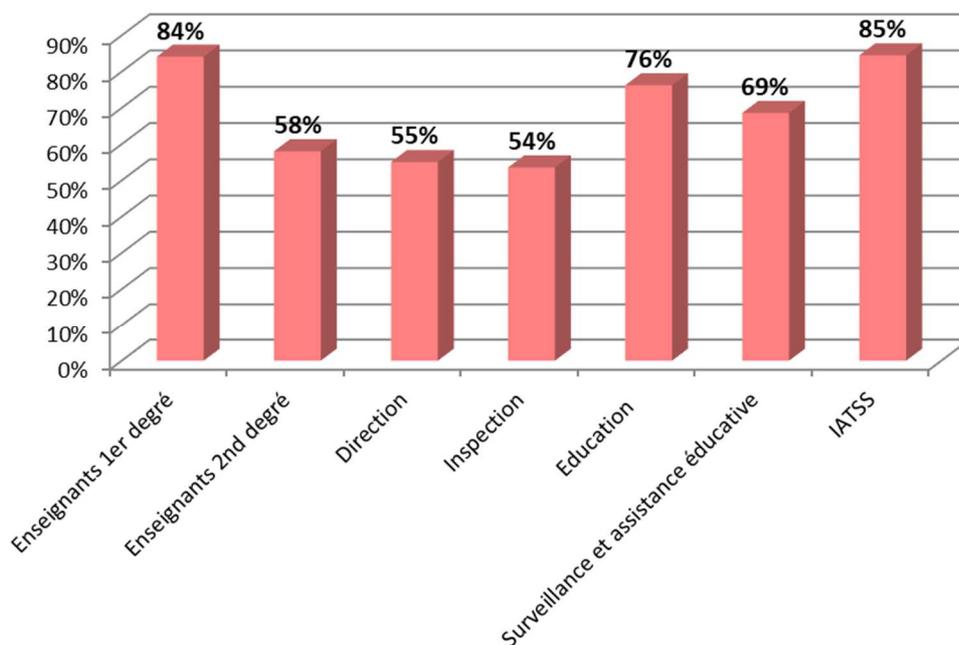


II. PROFILS

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2017 (année scolaire 2016/17) et sur le personnel public et privé.

A. Répartition hommes – femmes

Part des femmes par corps



Tous les corps comportent une majorité de femmes, hormis ceux des inspecteurs et directeurs qui tendent vers l'équilibre.

B. Répartition géographique

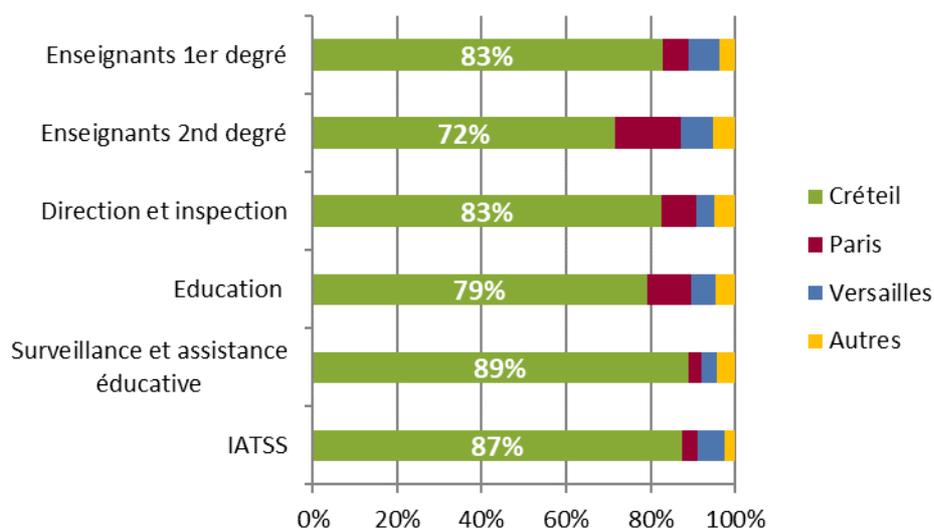
1. Lieu de résidence

Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 347	7 008	7 363	1 871	87	736	485	835	28 732	1 133
Enseignants 2nd degré	9 962	7 373	7 582	5 477	167	985	806	702	33 054	1 791
Direction et inspection	391	319	331	104	4	17	17	14	1 197	64
Education	295	296	252	112	2	22	16	19	1 014	51
Surveillance et assistance éducative	2 098	2 689	1 468	210	11	88	66	102	6 732	305
IATSS	1 722	1 226	1 357	180	9	128	73	103	4 798	125
ENSEMBLE	24 815	18 911	18 353	7 954	280	1 976	1 463	1 775	75 527	3 469
		62 079		7 954	5 494				78 996	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 79% résident sur l'académie de Créteil, 10% sur celle de Paris, 7% sur celle de Versailles, et 4% dans d'autres académies. Ces proportions sont stables d'une année sur l'autre.

Lieu de résidence des personnels



2. Lieu d'exercice

Lieu d'exercice des personnels par statut

	77	93	94
Enseignants 1 ^{er} degré	9 098	12 429	8 338
Enseignants 2nd degré	11 083	12 509	11 253
Direction et inspection	393	415	453
Education	316	438	311
Surveillance et assistance éducative	2 162	3 092	1 783
IATSS	1 412	1 646	1 865
ENSEMBLE	24 464	30 529	24 003

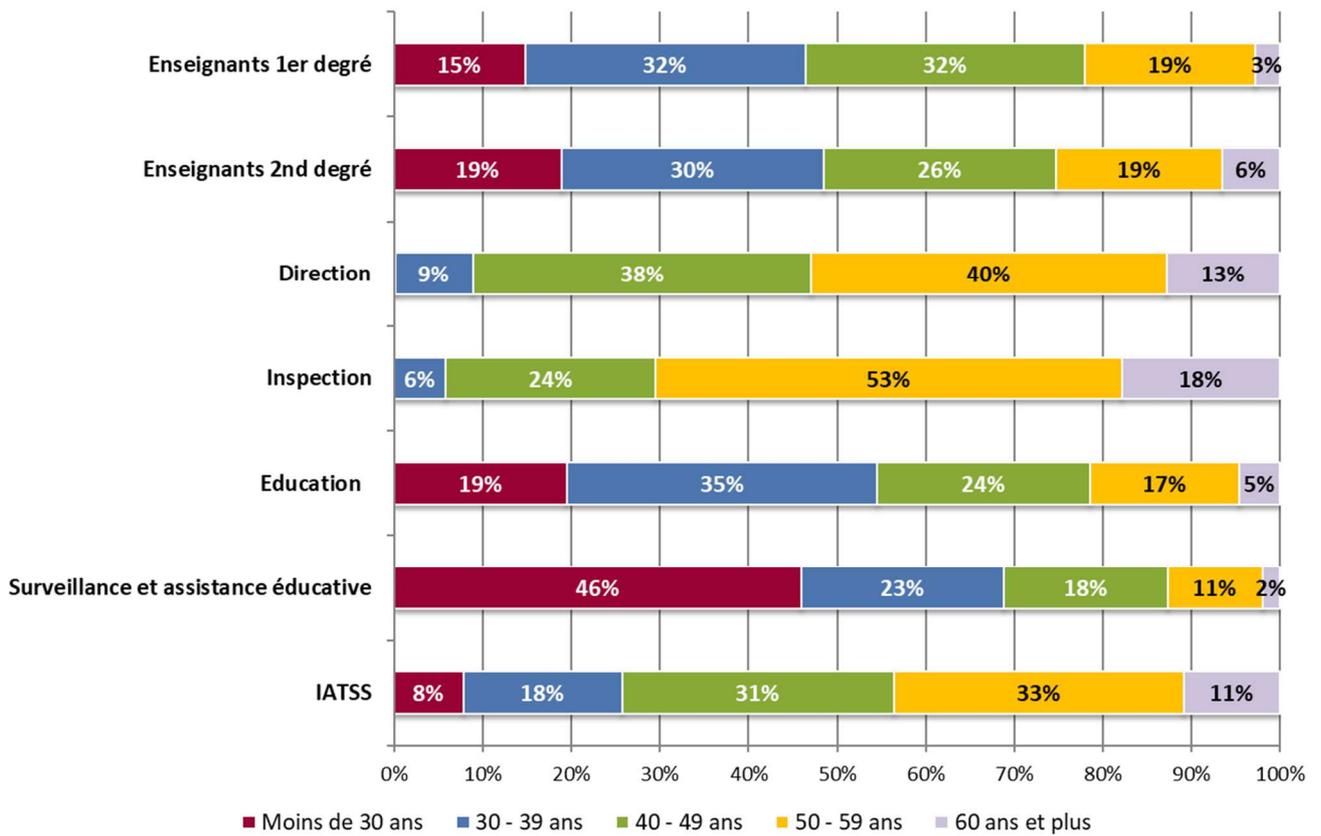
C. Âge des personnels

Répartition des personnels par tranche d'âge

Seule la tranche d'âge des 50-59 ans reste identique à l'année scolaire précédente ; celles des moins de 30 ans et des 30 – 39 ans perdent un point, et celles des 40 – 49 ans et des 60 et plus augmentent d'un point.

Les moins de 40 ans représentent 48% de l'effectif global.

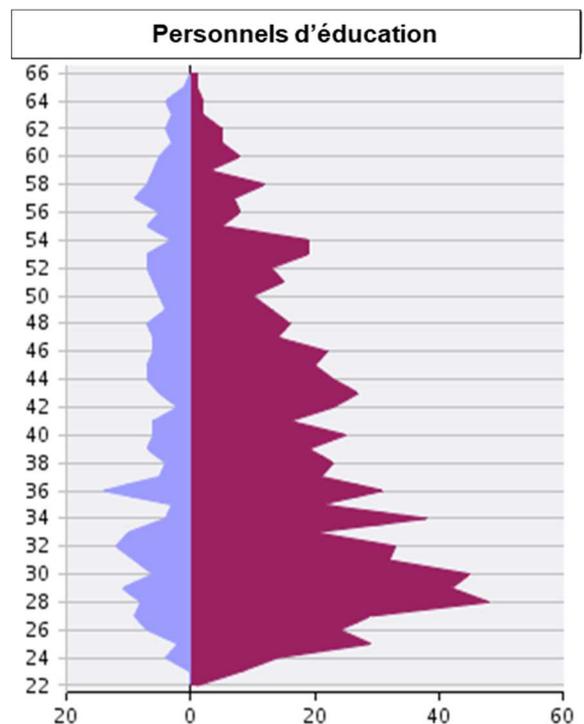
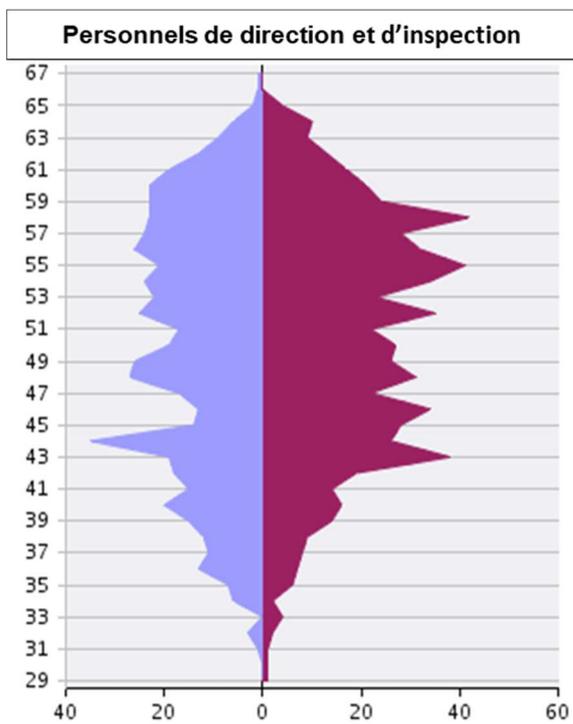
	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	15%	32%	32%	19%	3%
Enseignants 2nd degré	19%	30%	26%	19%	6%
Direction	0%	9%	38%	40%	13%
Inspection	0%	6%	24%	53%	18%
Education	19%	35%	24%	17%	5%
Surveillance et assistance éducative	46%	23%	18%	11%	2%
IATSS	8%	18%	31%	33%	11%
ENSEMBLE	19%	29%	28%	19%	5%

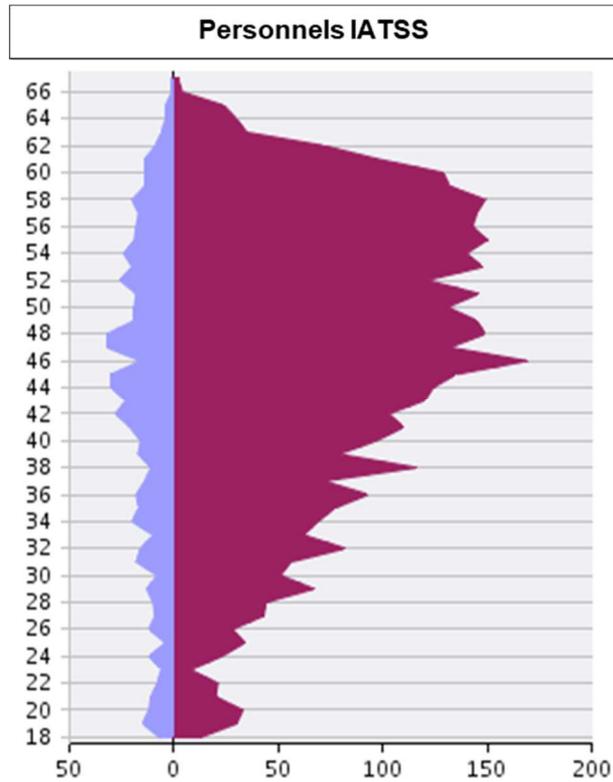
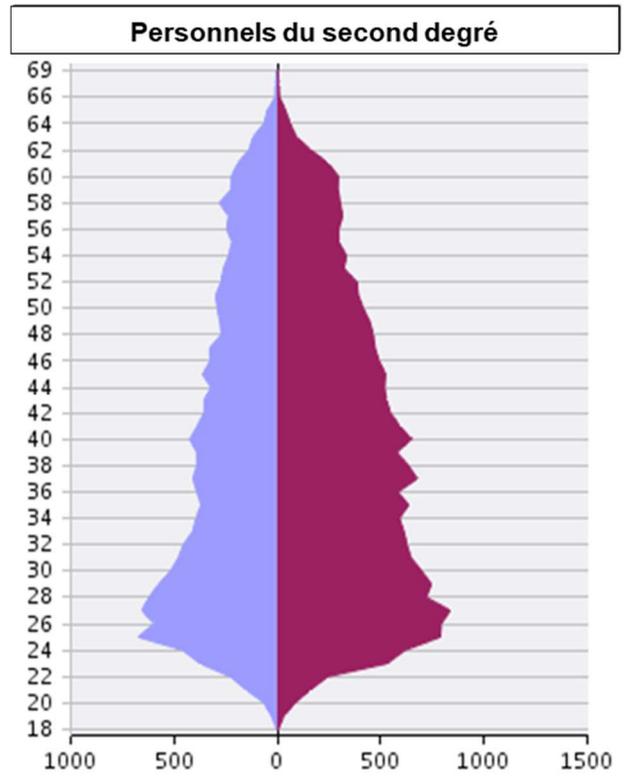


Pyramides des âges

Hommes

Femmes





III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU)

A. Répartition par genre des agents non titulaires

	Titulaires	Non titulaires		% total non titulaires 2017	Rappel % non titulaires 2016
		Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	27 887	128	512	2,2%	2,3%
Enseignants 2nd degré PU	26 525	2 276	2 122	14,2%	12,9%
IATSS PU	4 411	126	386	10,4%	11,9%

Sur l'ensemble des agents, la part des non titulaires augmente de 0,5 point par rapport à 2016 : elle atteint 8,6% sur l'année scolaire 2016/2017. La tendance est néanmoins à la baisse pour les personnels enseignants du 1^{er} degré ainsi que pour les personnels IATSS (respectivement – 0,1 et – 1,5) ; l'augmentation enregistrée dans le 2nd degré est de 1,3 point.

	2017			Rappel 2016		
	Non titulaires	Répartition des non titulaires		Non titulaires	Répartition des non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	640	20%	80%	635	23%	77%
Enseignants 2nd degré PU	4 398	52%	48%	3 884	52%	48%
IATSS PU	512	25%	75%	596	23%	77%

B. Part des CDI parmi les agents non titulaires

Parmi les enseignants du 2nd degré public, 1 agent non titulaire sur 4 est en contrat à durée indéterminée, majoritairement des hommes.

S'agissant des personnels IATSS, la part des contrats indéterminés avoisine les 8% et concernent davantage les femmes.

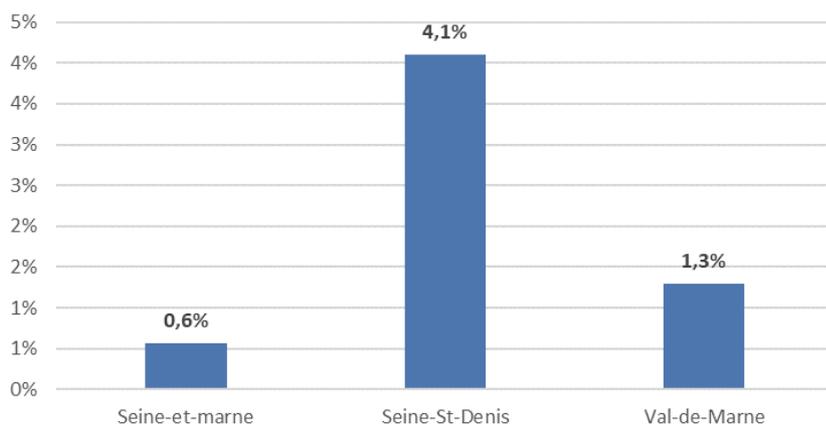
	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	3 980	1 031	60%	40%
IATSS PU	597	46	37%	63%

C. Répartition départementale des agents non titulaires

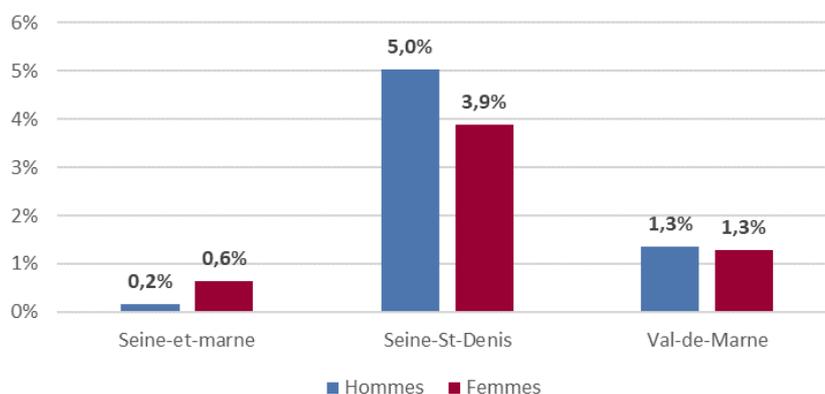
1. Dans le 1^{er} degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	49	8 690	8 739
F	47	7 410	7 457
H	2	1 280	1 282
SEINE ST DENIS	490	11 473	11 963
F	380	9 392	9 772
H	110	2 081	2 191
VAL DE MARNE	101	7 724	7 825
F	85	6 552	6 637
H	16	1 172	1 188
Total général	640	27 887	28 527

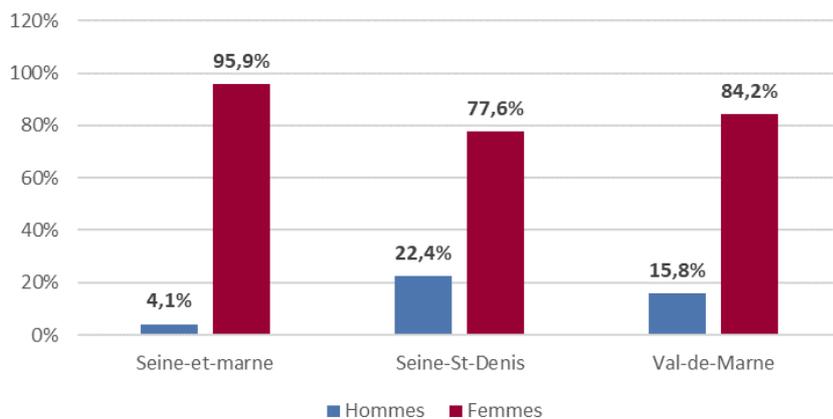
Poids total des non titulaires par département 1er degré public



Poids des non titulaires par sexe et par département 1er degré public



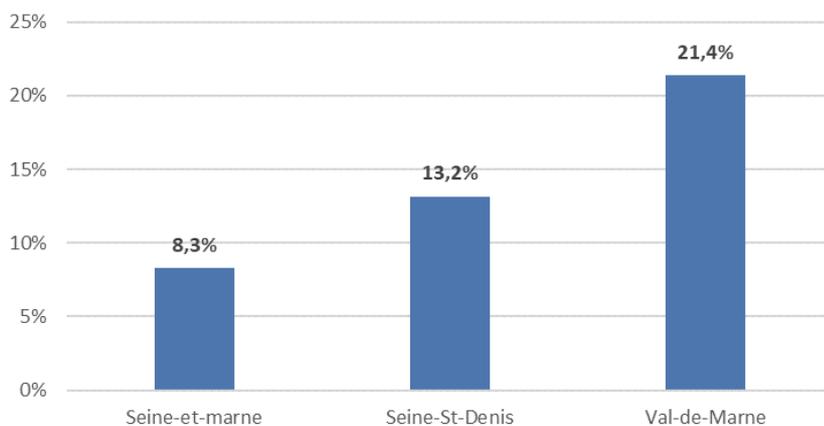
Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public



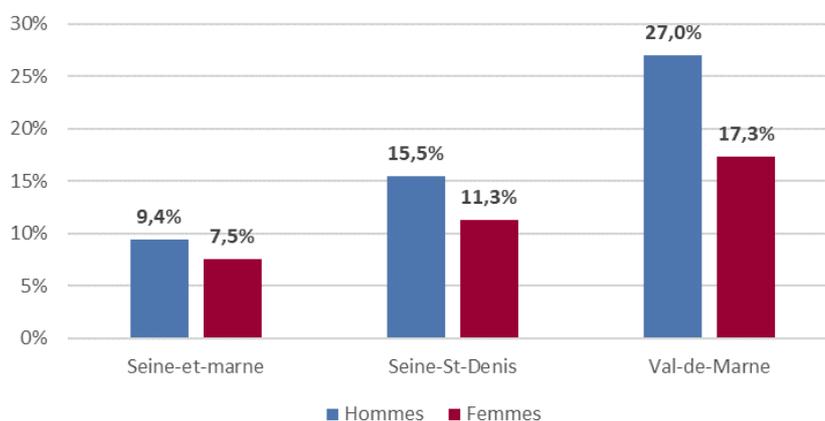
2. Dans le 2nd degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	821	9 098	9 919
F	442	5 437	5 879
H	379	3 661	4 040
SEINE ST DENIS	1 464	9 653	11 117
F	685	5 393	6 078
H	779	4 260	5 039
VAL DE MARNE	2 113	7 774	9 887
F	995	4 753	5 748
H	1 118	3 021	4 139
Total général	4 398	26 525	30 923

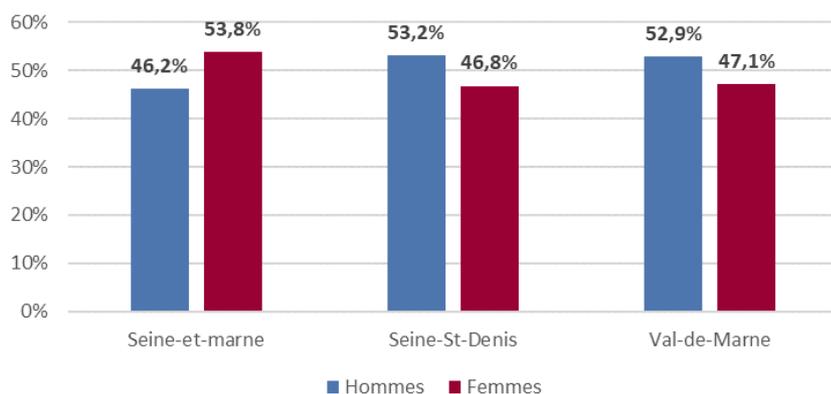
Poids total des non titulaires par département
2nd degré public



Poids des non titulaires par sexe et par département
2nd degré public



Répartition sexuée des non titulaires par département 2nd degré public



Détail par discipline dans le 2nd degré public

Remarque : Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non-titulaires parmi eux.

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
C0075	enseignant 1er degré réseau réussite		4	4	0%
C0210	lettres histoire géographie		6	6	0%
C0212	français latin		1	1	0%
C0217	lettres éducation musicale	1	4	5	20%
C0218	lettres arts plastiques		3	3	0%
C0219	lettres éducation physique et sportive		1	1	0%
C0221	lettres allemand		1	1	0%
C0222	lettres anglais	1	4	5	20%
C0226	lettres espagnol		2	2	0%
C0229	lettres italien		1	1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques	3	14	17	18%
C1317	mathématiques et éducation musicale	1	1	2	50%
C1319	mathématiques et éducation physique		1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique	4	7	11	36%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie		4	4	0%
C1619	sciences naturelles et éducation physique		1	1	0%
Sous total Enseignement type C		10	55	65	15%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
G0135	option e	3	2	5	60%
G0137	option f	5	275	280	2%
G0139	option a		5	5	0%
G0141	option b		3	3	0%
G0143	option c		2	2	0%
G0145	option d		130	130	0%
Sous total Enseignement type G et J		8	417	425	2%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L0080	documentation	64	639	703	9%
L0100	philosophie	29	291	320	9%
L0201	lettres classiques	58	470	528	11%
L0202	lettres modernes	265	2876	3141	8%
L0421	allemand	49	396	445	11%
L0422	anglais	398	2174	2572	15%
L0423	arabe		18	18	0%
L0424	chinois	10	19	29	34%
L0426	espagnol	264	1104	1368	19%
L0429	italien	6	84	90	7%
L0430	japonais	2	0	2	100%
L0433	portugais	9	13	22	41%
L0434	russe		8	8	0%
L0449	créole		1	1	0%
L1000	histoire-géographie	152	2239	2391	6%
L1100	sciences économiques et sociales	27	315	342	8%
L1300	mathématiques	555	2500	3055	18%
L1400	technologie	177	607	784	23%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option architecture et construction	6	62	68	9%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option énergie	13	115	128	10%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option informatique et numérique	23	78	101	23%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	38	205	243	16%
L1500	sciences physiques et chimiques	157	1391	1548	10%
L1510	physique et électricité appliquée	6	71	77	8%
L1512	procèdes physico-chimiques		3	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	46	1297	1343	3%
L1700	éducation musicale	60	451	511	12%
L1800	arts plastiques	53	498	551	10%
L1900	éducation physique et sportive	35	2447	2482	1%
L2001	assistant ingénieur	8	16	24	33%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment		74	74	0%
L2070	Sciences et technique, labo, biochimie, méd		15	15	0%
L2080	gestion informatique (profil tertiaire)		35	35	0%
L2085	hôtellerie et tourisme		6	6	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs		2	2	0%
L3030	cartographie	48	0	48	100%
L3100	génie thermique	1	2	3	33%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)		31	31	0%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes		4	4	0%
L5112	audiovisuel	6	0	6	100%
L5200	électrotechnique		1	1	0%
L5500	informatique et télématique		11	11	0%
L6100	industries graphiques (imprimerie et livre)	1	6	7	14%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	8	64	72	11%
L6510	architecture intérieure et cadre bâti		5	5	0%
L6515	esthétique industrielle - design		2	2	0%
L6520	design de communication		5	5	0%
L6640	arts textiles		2	2	0%
L7100	biochimie - génie biologique	7	109	116	6%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L7110	imagerie médicale		2	2	0%
L7140	horticulture	2	1	3	67%
L7200	biotechnologies sante-environnement	3	14	17	18%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	15	113	128	12%
L7410	esth.comestique	1	1	2	50%
L8010	économie et gestion		42	42	0%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	50	216	266	19%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	76	225	301	25%
L8013	Economie et gestion option marketing	59	146	205	29%
L8014	communication des entreprises (en TS)	3	7	10	30%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	3	51	54	6%
L8016	assurance (en TS)		3	3	0%
L8017	négociation et relation client (en TS)		21	21	0%
L8018	commerce international (en TS)		21	21	0%
L8019	transports (en TS)		4	4	0%
L8020	audiovisuel (en TS)	2	2	4	50%
L8021	technico-commercial (en TS)	1	8	9	11%
L8023	économie gestion des professions immobilières (en TS)	1	3	4	25%
L8025	économie gestion - hôtellerie restauration (en TS)	1	0	1	100%
L8026	banque (en TS)		6	6	0%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	14	33	47	30%
L8033	gestion des activités touristiques	1	2	3	33%
L8040	bureautique	1	11	12	8%
L8044	notariat		1	1	0%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingenienerie culinaire		9	9	0%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration	2	14	16	13%
	Sous total Enseignement type L	2816	21718	24534	11%
Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P0210	lettres histoire géographie	81	610	691	12%
P0222	lettre anglais	66	297	363	18%
P0223	lettres arabe		1	1	0%
P0226	lettres espagnol	14	9	23	61%
P1315	mathématiques - sciences physiques	100	432	532	19%
P1400	technologie	2	5	7	29%
P2001	aide au chef de travaux	9	39	48	19%
P2100	génie industriel bois	28	34	62	45%
P2111	charpente navale	3	0	3	100%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	25	54	79	32%
P2220	entretien des articles textiles	10	6	16	63%
P2235	tapisserie couture décor		2	2	0%
P2241	maroquinerie	2	2	4	50%
P2310	céramique industrielle	3	2	5	60%
P2322	techni-verriers	1	3	4	25%
P2400	génie industriel des structures métalliques	16	33	49	33%
P2450	construction et réparation en carrosserie	1	29	30	3%
P2600	génie chimique	3	0	3	100%
P3010	génie civil construction et économie	7	24	31	23%
P3013	dessin calcul topographique	2	1	3	67%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P3020	génie civil construction et réalisation	23	22	45	51%
P3025	carrelage mosaïque		3	3	0%
P3027	peinture vitrerie	6	7	13	46%
P3028	peinture - revêtements	14	16	30	47%
P3100	génie thermique	42	54	96	44%
P4100	génie mécanique construction	26	59	85	31%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	5	3	8	63%
P4200	génie mécanique productique	6	27	33	18%
P4210	microtechnique		1	1	0%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules	20	62	82	24%
P4512	mécanique agricole	5	3	8	63%
P4513	cycles et motocycles	4	6	10	40%
P4540	maintenance des aéronefs	7	1	8	88%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	3	45	48	6%
P5100	génie électrique : électronique	27	43	70	39%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)		2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique	3	6	9	33%
P5150	mathématiques sciences option électronique		1	1	0%
P5200	génie électrique option électrotechnique	38	198	236	16%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)		2	2	0%
P6100	industries graphiques		1	1	0%
P6111	composition de la forme imprimante	3	2	5	60%
P6115	laboratoire des industries graphiques	4	1	5	80%
P6150	impression (livre et image)	4	3	7	57%
P6310	conducteurs routiers	8	7	15	53%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics	3	6	9	33%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	54	113	167	32%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	7	22	29	24%
P6610	arts graphiques	2	5	7	29%
P6611	peintre en lettres	5	1	6	83%
P6621	ébénisterie d'art	8	5	13	62%
P6641	tapisserie garniture décor		2	2	0%
P6643	costumier de théâtre	3	2	5	60%
P6660	arts du décor architectural		5	5	0%
P6680	arts de la photographie	1	0	1	100%
P6971	fleuriste	1	1	2	50%
P6980	cinéma et photographie	4	3	7	57%
P7140	horticulture	13	18	31	42%
P7200	biotechnologies sante-environnement	118	243	361	33%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	89	176	265	34%
P7410	esth.comestique	12	13	25	48%
P7420	coiffure	1	15	16	6%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	129	342	471	27%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	12	15	27	44%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	129	391	520	25%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	7	44	51	14%
P8512	pâtisserie	3	2	5	60%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	7	41	48	15%
	Sous total Enseignement type P	1229	3623	4852	25%
	Autres divers (Education, CFC, réadaptation...)	345	702	1047	33%
	Total général	4408	26515	30923	14,3%

Chapitre 2

DEROULEMENT DE CARRIERE

CHAPITRE 2. DEROULEMENT DE CARRIERE

I. RECRUTEMENT

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Sur les 3 428 personnes recrutées par voie de concours en 2017, 78,9% l'ont été par le biais du concours externe.

- 53,9% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 37,4% celui 2nd degré
- 8,8% pour les personnels IATSS.

Session 2017

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 724	236	14 629	1 610
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	325	(1)	956
IATSS	1 396	163	3 720	138
ENSEMBLE	3 120	724	18 349	2 704

(1) Données nationales

B. Concours d'enseignement du premier degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Evolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2015 à 2017

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE		3EME CONCOURS DE PE		2ND CONCOURS INTERNE DE PE	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
2015	15 777	1 719	586	95	270	50
2016	14 144	1 711	1 140	110	433	55
2017	14 629	1 610	1 263	181	461	55

C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE

Source : DPE

Concours 2016/2017

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous disposons pour l'académie de Créteil du nombre d'admis :

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	214	4
Concours externe	926	30
3ème concours	15	0
Concours et examens professionnels réservés	86	6
TOTAL Admin concours	1 241	40

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DAP

CONCOURS	2015			2016		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recrutement sans concours	16	3 027	25	-	-	-
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	10	78	1	16	354	6
Recr. Sauvadet SAENES	2	62	2	1	69	1
ADJAENES Ext	31	1 932	40	54	2 975	72
ADJAENES Int	21	522	29	46	626	49
SAENES Ext	29	966	25	31	1 724	34
SAENES Int	30	673	35	46	928	50
SAENES CS	28	183	28	28	169	28
SAENES CE	12	48	12	12	86	12
Infirmier	25	157	30	20	149	27
ASS EXTERNE	13	155	23	6	152	14
ASS INTERNE	10	22	5	1	30	0
Labo ATPL EXTERNE	5		5	14		13
ENSEMBLE	232	7 825	260	275	7 262	306

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2017		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recrutement sans concours	-	-	-
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	8	55	2
Recr. Sauvadet SAENES	6	19	1
ADJAENES Ext	36	2 177	56
ADJAENES Int	40	609	59
SAENES Ext	29	1 229	44
SAENES Int	38	621	53
SAENES CS	30	43	28
SAENES CE	12	76	12
Infirmier	25	183	19
ASS EXTERNE	10	81	12
ASS INTERNE	8	22	4
Labo ATPL EXTERNE	7	50	7
Labo ATPL INTERNE	7	25	7
ENSEMBLE	256	5 190	304

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

II. MOBILITE

A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

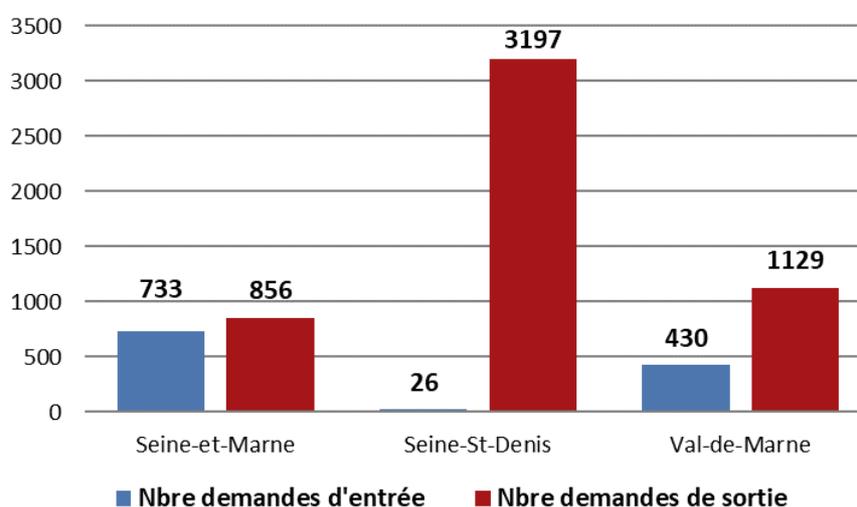
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2017

5 182 demandes de sorties des départements
(soit 18,6% du personnel enseignant du premier degré)

17,1% de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2017 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.

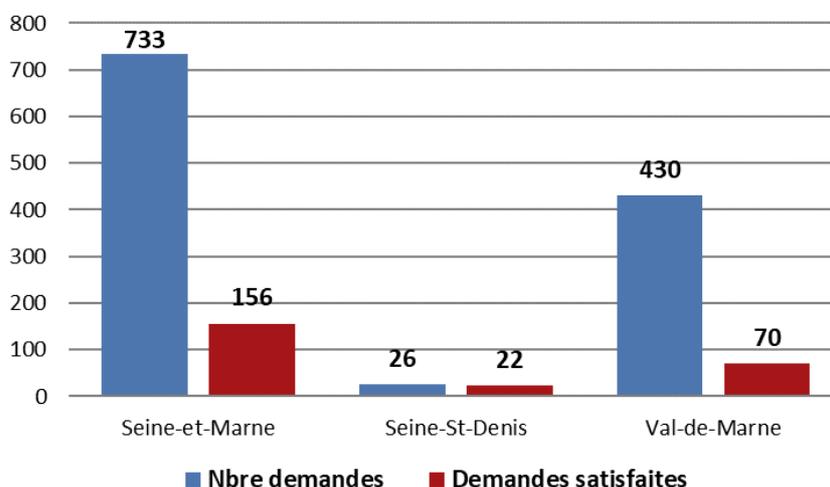


1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie

1 189 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2016/17.

Le département de la Seine-et-Marne est le plus demandé, puis celui du Val-de-Marne.

Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour intégrer la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont respectivement de 21% et 16%. Ce taux atteint 85% pour la Seine-St-Denis.



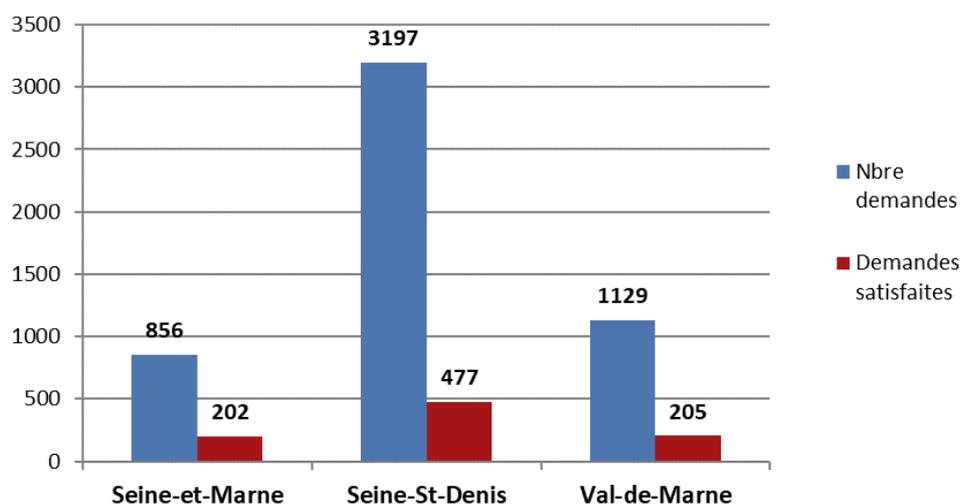
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2015	571	31	602	111	10	121
2016	591	88	679	120	10	130
2017	664	69	733	142	14	156

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2015	31	1	32	29	1	30
2016	33	5	38	29	5	34
2017	26	-	26	22	-	22

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2015	370	56	426	71	4	75
2016	381	30	411	68	4	72
2017	390	40	430	66	4	70

2. Demandes pour quitter les départements de l'académie

Le département du 93 reste le plus concerné par les demandes de sortie (avec une augmentation de 586 demandes par rapport à 2016), puis celui du 94. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 24% pour la Seine-et-Marne, 18% pour le Val-de-Marne et de 15% pour la Seine-St-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2015	700	130	830	122	28	150
2016	712	100	812	142	28	170
2017	774	82	856	167	35	202

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2015	2128	555	2683	238	61	299
2016	2212	399	2611	328	47	375
2017	2779	418	3197	392	85	477

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2015	972	223	1195	141	16	157
2016	918	203	1121	159	22	181
2017	978	151	1129	173	32	205

B. Mobilités inter-académiques

1. Personnels du second degré du public

Source : DPE

Mouvement inter-académique en 2017

3 954 demandes de sorties de l'académie
(soit 13,2% des personnels du second degré)

38% de demandes satisfaites

Pour l'année 2017, 3 954 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement inter-académique, soit 13,2% de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

Le nombre de demandes de mutation pour quitter l'académie continue de décroître, à l'instar des demandes des personnels titulaires et stagiaires pour intégrer l'académie (- 361 demandes par rapport à 2016).

Demands de mutation des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Enseignants 2nd degré	3 802	3 815	3 750	1 964	1 618	1 426	52%	42%	38%
Education et orientation	237	205	204	100	70	69	42%	34%	34%
TOTAL	4 039	4 020	3 954	2 064	1 688	1 495	51%	42%	38%

Intégration des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Entrées dans l'académie		
	2015	2016	2017
Enseignants 2nd degré	3 349	2 903	2 541
Education et orientation	165	113	114
TOTAL	3 514	3 016	2 655

2. Personnels de direction

Source : BPID

Mobilité des personnels de direction

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2015			2016			2017		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	154	186	340	176	196	372	169	206	375
CRETEIL / CRETEIL	46	62	108	56	48	104	57	78	135
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	15	28	43	30	30	60	23	34	57
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	10	7	17	9	10	19	6	6	12

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

Mobilité des personnels d'inspection

IA-IPR	2015			2016			2017		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	5	8	13	7	7	14	6	9	15
SORTANTS	1	2	3	4	2	6	2	7	9
ENTRANTS	0	0	0	0	0	0	3	1	4

IEN 2nd degré	2015			2016			2017		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	8	3	11	4	5	9	4	5	9
SORTANTS	3	0	3	1	2	3	2	4	6
ENTRANTS	0	3	3	0	2	2	0	1	1

IEN 1er degré	2015			2016			2017		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	8	6	14	8	15	23	6	14	20
SORTANTS	1	3	4	2	3	5	2	1	3
ENTRANTS	1	2	3	0	4	4	1	0	1

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Mouvement de la filière administrative

Synthèse

Origine	2015		2016		2017	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	22	7	14	7	9	9
Versailles	4	7	2	7	4	8
Autres académies	38	62	9	41	6	59
TOTAL	64	76	25	55	19	76

Détail par corps

	Origine	2015		2016		2017	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADJENES	Paris	17	1	13	2	8	1
	Versailles		3	1	1	3	1
	Autres académies	7	25	3	21	3	17
	Total ADJENES	24	29	17	24	14	19
SAENES	Paris	4	4	1	5		3
	Versailles	2	2		5		3
	Autres académies	3	20	2	13	1	12
	Total SAENES	9	26	3	23	1	18
AAE	Paris	1	2			1	5
	Versailles	2	2	1	1	1	4
	Autres académies	28	17	30	7	2	30
	Total AAE	31	21	31	8	4	39
TOTAL filière administrative		64	76	51	55	19	76

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

Mouvement de la filière ITRF

Synthèse

Origine	2015		2016		2017	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	4	1	3	3	2	
Versailles	2		1	1	2	4
Autres académies	1	3		7	2	
TOTAL	7	4	4	11	6	4

Détail par corps

	Origine	2015		2016		2017	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris					1	
	Versailles						
	Autres académies				1		
	Total ITRF A	0	0	0	1	1	0
ITRF B	Paris						
	Versailles	1					
	Autres académies	1	1			2	
	Total ITRF B	2	1	0	0	2	0
ATRF	Paris	4	1	3	3	1	
	Versailles	1		1	1	2	4
	Autres académies		2	0	6		
	Total ATRF	5	3	4	10	3	4
Total filière ITRF		7	4	4	11	6	4

Mouvement de la filière médico-sociale

Synthèse

Origine	2015		2016		2017	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris		4		5	6	2
Versailles		4	1	4		5
Autres académies	6	13	1	14	1	15
TOTAL	6	21	2	23	7	22

Détail par corps

	Origine	2015		2016		2017	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris						
	Versailles						
	Autres académies		1		1		2
	Total MED	0	1	0	1	0	2
INFENES	Paris		2	1	2	3	1
	Versailles		4		3		4
	Autres académies	1	6	1	12	1	8
	Total INFENES	1	12	2	17	4	13
ASSAE	Paris		2	1	3	3	1
	Versailles	2		1	1		1
	Autres académies	5	6		1		5
	Total ASSAE	7	8	2	5	3	7
Total filière médico-sociale		8	21	4	23	7	22

C. Mobilités intra-académiques

Source : DPE

1. Personnels du second degré

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

Evolution du nombre de participants au mouvement intra-académique

	2015	2016	2017
Nombre de demandes	6 186	5 465	5 632
Nombre de mutations	5 097	4 714	4 350
Taux satisfaction	82,4%	86,3%	77,2%

Le nombre de mutations est en diminution en 2017, malgré une légère hausse du nombre de participants au mouvement intra-académique.

Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement

Département d'affectation	2015			2016			2017		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 229	956	77,8%	1 200	856	71,3%	1 254	871	69,5%
93	1 477	1 280	86,7%	1 381	1 178	85,3%	1 323	1 009	76,3%
94	2 134	1 882	88,2%	1 002	800	79,8%	1 079	719	66,6%
Autres *	1 346	979	72,7%	1 882	1 880	99,9%	1 976	1 751	88,6%
TOTAL	6 186	5 097	82,4%	5 465	4 714	86,3%	5 632	4 350	77,2%

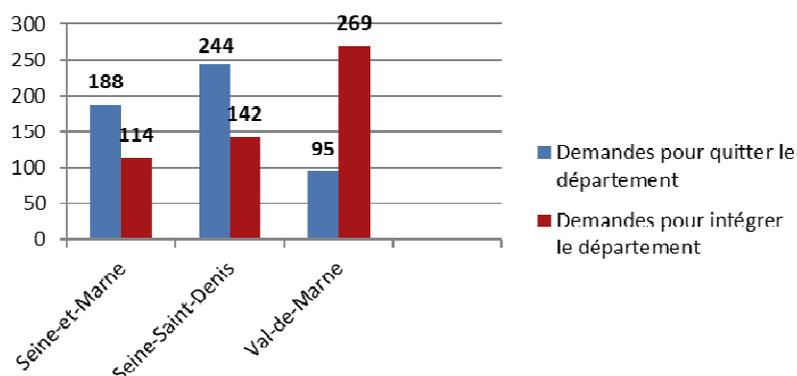
* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

Flux interdépartementaux

Sur les 527 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, 46,3% concernent la Seine-St-Denis, 35,7% la Seine-et-Marne et 18% le Val-de-Marne. Alors que les demandes pour quitter la Seine-St-Denis diminuent de 5,4 points par rapport à l'année précédente, celles pour quitter le Val-de-Marne augmentent de 3,7 points.

Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, une sur deux est en faveur du Val-de-Marne, avec un taux de demandes satisfaites en hausse cette année (51,3%). Les demandes pour intégrer la Seine-St-Denis sont en augmentation de plus de 7 points ; celles pour intégrer la Seine-et-Marne sont stables, mais leur taux de satisfaction est le plus important des trois départements avec 84%.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation-
 Année scolaire 2016/17



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
518	544	527	296	293	320	57,1%	53,9%	60,7%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
172	194	188	81	104	95	47,1%	53,6%	50,5%
33,2%	35,7%	35,7%	27,4%	35,5%	29,7%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
249	281	244	153	150	163	61,4%	53,4%	66,8%
48,1%	51,7%	46,3%	51,7%	51,2%	50,9%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
97	78	95	62	44	62	63,9%	56,4%	65,3%
18,7%	14,3%	18,0%	20,9%	15,0%	19,4%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
518	544	525	296	293	321	57,1%	53,9%	61,1%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
127	107	114	92	81	96	72,4%	75,7%	84,2%
24,5%	19,7%	21,7%	31,1%	27,6%	29,9%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
103	107	142	75	70	87	72,8%	65,4%	61,3%
19,9%	19,7%	27,0%	25,3%	23,9%	27,1%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
288	329	269	129	142	138	44,8%	43,2%	51,3%
55,6%	60,5%	51,2%	43,6%	48,5%	43,0%			

2. Personnels de direction

Source : BPID

Que ce soit pour les chefs d'établissement ou leurs adjoints, le nombre de demande de mutation diminue en lycée GT et en lycée professionnel. Concernant les collèges, les demandes restent stables pour les adjoints alors qu'elles continuent d'augmenter pour les chefs d'établissement. Le taux de satisfaction global reste stable pour ces deux catégories de personnel.

Evolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
77	7	16	19	38	38	40	45	54	59
93	18	25	20	33	42	49	51	67	69
94	11	14	10	30	30	37	41	44	47
Académie	36	55	49	101	110	126	137	165	175

Evolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
77	25	29	28	38	31	37	63	60	65
93	32	37	26	46	49	53	78	86	79
94	21	18	23	38	43	33	59	61	56
Académie	78	84	77	122	123	123	200	207	200

Evolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints

Département	2015			2016			2017		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	109	55	50%	114	49	43%	124	62	50%
93	131	51	39%	153	74	48%	148	72	49%
94	100	45	45%	105	41	39%	103	51	50%
Académie	340	151	44%	372	164	44%	375	185	49%

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

IEN 1er degré	2015			2016			2017		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	8	7	15	8	15	23	6	14	20

2015										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1			1		1				3
Femmes	2									2

2016										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1	1					2
Femmes	2						1			3

2017										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1						1			2
Femmes	2			1		1	1			5

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Alors que le nombre de participants est stable par rapport à 2016, le nombre de personnes mutées a beaucoup augmenté cette année.

Filières	2015		2016		2017	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	451	207	403	171	396	242
ATRF	28	14	30	21	18	12
Médico-sociale	122	50	132	47	146	105
Académie	601	271	565	239	560	359

III. LES PROMOTIONS

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

En Seine-et-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2014/2015	5	20	25	3	18	21	60%	90%
2015/2016	2	15	17	2	14	16	100%	93%
2016/2017	1	12	13	0	10	10	0%	83%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% promus
	PROMOUVABLES			PROMUS			
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
2014/2015	Données sexuées non disponibles		5 246	48	153	201	3,8%
2015/2016			5 431	51	180	231	4,3%
2016/2017			5 527	50	217	267	4,8%

En Seine-St-Denis

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2014/2015	9	9	18	7	8	15	78%	89%
2015/2016	4	5	9	4	5	9	100%	100%
2016/2017	2	12	14	2	11	13	100%	92%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2014/2015	1 221	4 788	6 009	68	214	282	6%	4%
2015/2016	1 128	4 519	5 647	67	213	280	6%	5%
2016/2017	1 020	4 648	5 668	47	292	339	5%	6%

Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2014/2015	3	5	8	3	5	8	100%	100%
2015/2016	3	6	9	3	5	8	100%	83%
2016/2017	1	5	6	0	3	3	0%	60%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2014/2015	700	3 839	4 539	54	181	235	8%	5%
2015/2016	691	3 849	4 540	42	182	224	6%	5%
2016/2017	703	3 872	4 575	37	202	239	5%	5%

B. Promotions du personnel du 2nd degré

Source : DPE

Liste d'aptitude des enseignants du 2nd degré

	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	2017	Agrégés	19	63,16%	59 ans
Certifiés		5	60%	57 ans, 10 mois	100% des candidatures recevables
PEPS		1	0	46 ans, 1 mois	0,5
2016	Agrégés	15	53,33%	59 ans, 2 mois	4,78%
	Certifiés	12	67%	50 ans, 11 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0	-	-	-
2015	Agrégés	19	52,63%	57 ans, 8 mois	3,94%
	Certifiés	5	75%	48 ans, 11 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	1	0	40 ans, 1 mois	1

Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2nd degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2015	228	193	231	56,1%	54,9%	55,8%	50 ans, 11 mois	51 ans, 6 mois	51 ans, 8 mois
2016	277	217	242	61,5%	58,4%	59,4%	50 ans, 1 mois	52 ans, 4 mois	55 ans, 3 mois
2017	240	210	203	51,7%	47,0%	51,3%	52 ans, 2 mois	52 ans, 10 mois	51 ans, 1 mois

Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré

	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	2017	HC agrégés	138	61,0%
HC certifiés		345	55,0%	51 ans
HC PEPS		41	45,0%	49 ans, 5 mois
HC CE EPS		0	-	-
Classe exc CE EPS		0	-	-
Classe exc PEGC		0	-	-
HC PLP		105	49,9%	52 ans, 5 mois
HC PEGC		0	-	-
HC CPE		19	72,5%	52 ans, 9 mois
DCIO		5	40%	61 ans, 3 mois
	TOTAL	653		
2016	HC agrégés	167	52,1%	53 ans, 2 mois
	HC certifiés	381	59,0%	51 ans, 2 mois
	HC PEPS	48	43,1%	48 ans, 11 mois
	HC CE EPS	0	/	/
	Classe exc CE EPS	0	/	/
	Classe exc PEGC	1	0%	61 ans
	HC PLP	111	45,9%	52 ans, 10 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	24	62,5%	53 ans, 2 mois
	DCIO	4	100%	49 ans, 4 mois
	TOTAL	736		
2015	HC agrégés	135	46,7%	48 ans, 7 mois
	HC certifiés	349	60,5%	51 ans, 1 mois
	HC PEPS	39	48,7%	49 ans, 11 mois
	HC CE EPS	0	/	/
	Classe exc CE EPS	1	100%	58 ans, 3 mois
	Classe exc PEGC	2	50%	51 ans, 11 mois
	HC PLP	103	45,6%	52 ans, 6 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	21	66,7%	51 ans, 7 mois
	DCIO	4	100%	48 ans, 11 mois
	TOTAL	654		

C. Promotion des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus		
	2015	2016	2017
Personnels de direction 2ème classe	7	15	10
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	2	2	1
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	0	0	1
Inspecteurs acad. et insp. pédagogiques régionaux	0	*	*

* la liste d'aptitude pour les IA-IPR n'existe plus depuis 2016.

Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvable
	2015	2016	2017		
Personnels de direction hors classe	20	23	22	45%	20%
Personnels de direction 1ère classe	51	55	55	58%	28%
Hors classe des IEN	9	12	6	16%	19%
Hors classe des IA-IPR	10	4	5	20%	31%

D. Promotion des personnels IATSS

Source : DAP

Evolution de carrière des personnels IATSS

2016/2017	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	20	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	3	8	4	39	15	139	0	0	0	3	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL par sexe	5	18	4	39	15	139	0	0	1	4	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL général	23		43		154		0		5		20		22		3		35		8	

2015/2016	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	21	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	6	8	3	32	15	139	0	0	0	2	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL par sexe	8	18	3	53	15	139	0	1	1	3	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL général	26		56		154		1		4		52		24		3		37		10	

2014/2015	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	3	10	0	15	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	13	13	3	30	2	152	2	0	1	1	7	12	15	7	1	2	2	33	1	9
TOTAL par sexe	16	23	3	45	2	152	2	0	2	3	7	12	15	7	1	2	2	33	1	10
TOTAL général	39		48		154		2		5		19		22		3		35		11	

IV. LES SORTIES PROVISOIRES ET DEFINITIVES

A. Les sorties provisoires

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Personnel du 1^{er} degré

Les détachements

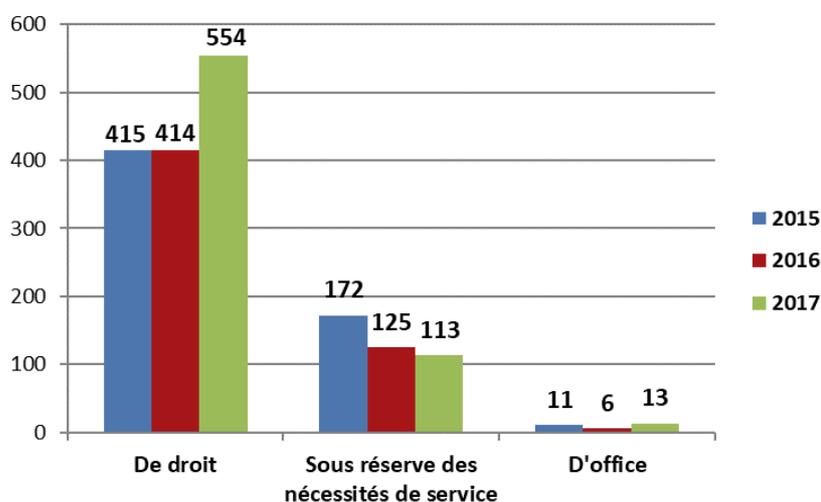
	VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE	
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2015	30	13	2015	77	16	2015	119	16
2016	59	20	2016	80	35	2016	113	26
2017	58	36	2017	150	84	2017	116	24

Les disponibilités

Les disponibilités sur convenances personnelles accordées sous réserve des nécessités de service continuent de diminuer, davantage pour les femmes que pour les hommes.

Quant aux disponibilités de droit, elles augmentent beaucoup sur 2017 alors qu'elles étaient stables entre 2015 et 2016.

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2015	63	352	43	129	0	11	598
2016	63	351	28	97	0	6	545
2017	96	458	26	87	0	13	680



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2015	21	136	17	63	1	7	245
2016	18	133	12	42	0	6	211
2017	30	137	6	21	0	13	207

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2015	37	194	25	58	0	0	314
2016	38	185	16	55	0	0	294
2017	52	209	17	52	0	0	330

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2015	5	22	1	8	0	1	37
2016	7	33	0	0	0	1	41
2017	14	112	3	14	0	0	143

2. Personnel du 2nd degré (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2nd degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

Le nombre de demandes de détachement augmente à nouveau en 2017, et les demandes de disponibilité diminuent légèrement.

Les détachements

Corps	2015		2016		2017	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	269	4,8%	272	6,8%	313	7,8%
Certifiés	214	1,2%	209	1,4%	256	1,7%
PLP	44	1,0%	49	1,3%	39	1,0%
EPS	31	1,1%	31	1,3%	32	1,4%
PEGC	2	2,2%	2	3,2%	1	2,0%
sous-total enseignants	560	1,8%	563	2,2%	641	2,5%
COP-DCIO	4	1,5%	3	1,3%	3	1,4%
CPE	22	2,0%	22	2,3%	27	2,8%
TOTAL	586	1,8%	588	2,2%	671	2,5%

Les disponibilités

Corps	2015		2016		2017	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	519	9,3%	526	13,0%	532	13,3%
Certifiés	644	3,6%	741	4,9%	677	4,4%
PLP	93	2,1%	101	2,6%	97	2,5%
EPS	58	2,1%	66	2,8%	72	3,2%
PEGC	5	5,6%	6	9,7%	5	10,0%
sous-total enseignants	1319	4,3%	1440	5,7%	1383	5,4%
COP-DCIO	10	3,7%	7	3,1%	5	2,3%
CPE	15	1,4%	18	1,9%	21	2,2%
TOTAL	1344	4,2%	1465	5,5%	1409	5,3%

Les congés parentaux

Corps	2015		2016		2017	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	26	0,5%	15	0,4%	20	0,5%
Certifiés	86	0,5%	76	0,5%	70	0,5%
PLP	20	0,5%	16	0,4%	16	0,4%
EPS	5	0,2%	4	0,2%	4	0,2%
PEGC	-	-	-	-	-	-
sous-total enseignants	137	0,5%	111	0,4%	110	0,4%
COP-DCIO	4	1,5%	-	-	1	0,5%
CPE	3	0,3%	4	0,4%	7	0,7%
TOTAL	144	0,4%	115	0,4%	118	0,4%

3. Personnel IATSS

Source : DAP

Le nombre de détachements pour le personnel IATSS continue de baisser pour la filière ITRF, reste stable ou en très légère augmentation dans les deux autres filières. Les congés parentaux diminuent par rapport à 2016 et les disponibilités baissent sensiblement.

Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)		
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Administrative	118	113	101
ITRF	24	15	17
Médico-sociale	46	28	28
TOTAL	188	156	146

Les disponibilités

Filières	Disponibilités		
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Administrative	158	107	90
ITRF	49	21	22
Médico-sociale	66	63	44
TOTAL	273	191	156

Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux		
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Administrative	36	37	29
ITRF	3	5	2
Médico-sociale	6	3	4
TOTAL	45	45	35

4. Hors la classe dans le 1^{er} degré

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2015		2016		2017	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	240	2,9%	232	2,8%	273	3,0%
93	401	3,9%	452	3,9%	471	3,8%
94	208	3,0%	204	2,8%	225	2,7%
TOTAL	848,15	3,3%	888	3,2%	969	3,3%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

B. Les sorties définitives

Source : PAPP/BSA

Départs à la retraite en 2017 par type de personnel

En 2017, il y a eu 5 340 départs définitifs, soit une augmentation de 1 097 par rapport à 2016. Parmi ces départs définitifs, 22% concernent des départs à la retraite, avec de fortes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 33% des départs définitifs pour les DIE et pour les personnels IATSS, 30% pour les personnels du 1^{er} degré et 14% pour ceux du 2nd degré.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIE (Direction, Inspection, Education)	Fin de fonction dans l'académie	89	35
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	27	63
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	15	63
	Sortie définitive	7	35
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	6	65
	Retraite d'office par limite d'âge	3	*
	Transfert de gestion	3	*
	Cessation de fonction suite à démission	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	1	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	1	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	1	*
	Retraite sur demande parent de 3 enfants	1	*
	Décès non imputable au service	1	*
	Décès survenu en service ou à l'occasion du service	1	*
	Total DIE	160	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
1er degré	Fin de fonction dans l'académie	864	38
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	291	60
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	161	60
	Fin de stage suite à démission	99	31
	Cessation de fonction suite à démission	84	39
	Fin de stage suite à licenciement	76	34
	Sortie définitive	58	30
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	39	60
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	24	33
	Cessation de fonction suite à décès	18	52
	Retraite pour invalidité sur sa demande	16	57
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	11	59
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	9	44
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	7	44
	Retraite pour limite d'âge	7	62
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	7	49
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	7	38
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	6	43
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	5	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	5	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	4	*
	Stagiarisation dans le premier degré	3	*
	Stagiarisation dans le second degré	2	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Cessation de fonction suite à décision de justice	1	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	1	*
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	1	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	1	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*
Fin de stage suite à décès	1	*	
	Total 1er degré	1 812	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1 735	34
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	337	63
	Sortie définitive	310	31
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	83	37
	Cessation de fonction suite à démission	78	36
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	66	39
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	50	36
	Fin de stage suite à démission	32	33
	Cessation de fonction suite à décès	22	54
	Fin de stage suite à licenciement	18	31
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	15	33
	Retraite pour limite d'âge	14	65
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	13	60
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	10	67
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	9	60
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	8	67
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	8	66
	Retraite pour invalidité sur sa demande	8	61
	Retraite après recul de la limite d'âge	7	66
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	6	40
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	6	34
	Fin de stage suite à radiation	6	37
	Cessation de fonction suite à retraite	5	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	5	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	4	*
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	3	*
	Stagiarisation dans le second degré	2	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	2	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	2	*
	Fin de stage suite à décès	2	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	1	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	1	*
Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	1	*	
Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	1	*	
Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*	
Fin de stage : changement de corps/grade	1	*	
	Total 2nd degré	2 873	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Sortie définitive	128	23
	Fin de fonction dans l'académie	115	45
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	103	62
	Retraite pour limite d'âge	28	63
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	21	47
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	13	45
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	10	38
	Cessation de fonction suite à décès	9	57
	Retraite après recul de la limite d'âge	9	63
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	8	48
	Retraite pour invalidité sur sa demande	7	58
	Cessation de fonction suite à démission	6	42
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	6	60
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	4	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	3	*
	Fin de stage suite à démission	3	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	2	*
	Cessation de fonction suite à retraite	2	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	2	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	2	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire malade	1	*
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	1	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	1	*
	Fin de fonction sur un emploi fonctionnel	1	*
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	1	*
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	1	*
	Total IATSS	495	

* secret statistique

Chapitre 3

VIE DES PERSONNELS

CHAPITRE 3. VIE DES PERSONNELS

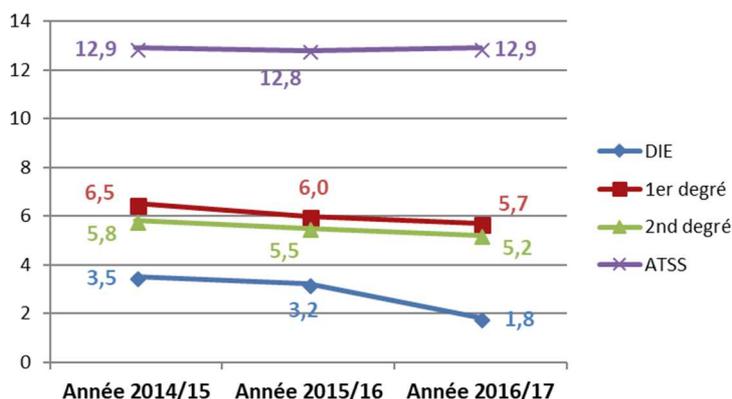
I. QUOTITES DE SERVICE ET ABSENCES

Toutes les données du chapitre sur la vie des personnels concernent uniquement les personnels du public.

A. Le temps plein/partiel

Source : PAPP/BSA

Temps partiel : évolution des taux de 2015 à 2017



La forte baisse du taux de temps partiel pour les personnels de direction, inspection et éducation (DIE) s'explique par le retrait du personnel d'orientation de cette catégorie (anciennement DIEO).

Modalités du temps partiel

Modalités du temps partiel	DIE			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,04%	*	*			
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise				0,02%	*	*
Temps partiel de droit pour élever un enfant	0,6%	34	93%	2,1%	35	96%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	56	100%	0,9%	48	95%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,04%	*	*	0,7%	44	94%
Temps partiel sur autorisation	0,9%	44	85%	8,8%	46	97%
Temps partiel thérapeutique	0,2%	44	75%	0,5%	55	92%

* secret statistique

Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,00%	*	*	0%	53	57%
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0%	40	75%	0,02%	40	57%
Temps partiel de droit pour élever un enfant	2,4%	35	97%	1,2%	36	91%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,2%	48	100%	0,1%	46	83%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,51%	45	95%	0,1%	45	81%
Temps partiel sur autorisation	2,2%	43	95%	3,7%	44	76%
Temps partiel thérapeutique	0,3%	43	95%	0,2%	47	69%

* secret statistique

B. Les décharges

1. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2014/2015	285,0	550,3	379,0	1 214,3
2015/2016	288,0	583,9	389,3	1 261,2
2016/2017	307,5	590,3	383,5	1 281,3

2. Dans le 2nd degré

Sources : ministère, DOS

ARA : activité à responsabilité académique - ARE : activité à responsabilité en établissement

Les décharges statutaires

Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	9,8
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE	6,9
		DECHARGES SYNDICALES	59,0
		Total décharges statutaires ARA	75,7
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	33,4
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	33,8
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	30,9
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	1,4
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	372,3
		SUIVI SUPPORTS PEDAGOGIQUES	
		Total décharges statutaires ARE	471,8
	Total décharges statutaires		547,5
	Total Décharges		842,5

Les décharges non statutaires

		ETP	
Non statutaires	ARA	APPRENTISSAGE	2,9
		APPUI CORPS D'INSPECTION	6,7
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	28,2
		AUTRES PARTENARIATS	2,0
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	2,7
		FORMATEUR ACADEMIQUE	
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	33,3
		FORMATION DES STAGIAIRES	1,0
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	4,0
		MISSIONS ACADEMIQUES	7,1
		ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE	
		PARTENARIATS ENTREPRISES	
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	7,8
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE EN DIFF SCO	0,2
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	3,0
		Total décharges non statutaires ARA	98,7
		ARE	ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE
	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE		13,7
	COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS		3,3
	COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT		5,3
	COORDINATION DE DISCIPLINE(S)		19,7
	COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		3,8
	COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE		2,4
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ		30,8
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS		5,5
	ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART		5,6
	ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH		29,8
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS		35,9
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS		3,9
	ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE		12,9
	ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES		1,1
	RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE		3,0
	RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	18,2	
RÉFÉRENT CULTURE	0,2		
TUTORAT D'ENSEIGNANTS DEBUTANTS			
TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE	1,1		
Total décharges non statutaires ARE	196,2		
Total décharges non statutaires		295,0	

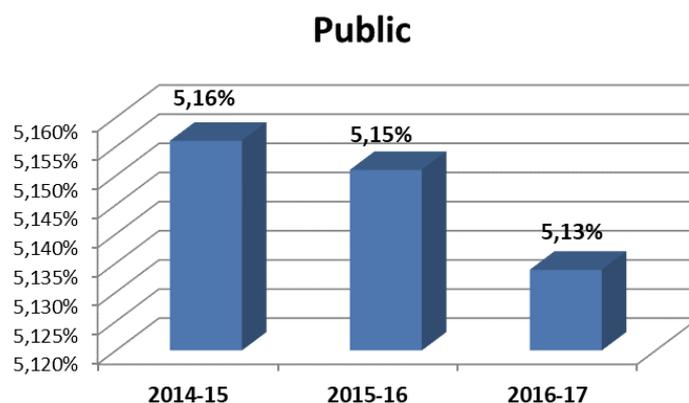
C. Les absences

Source : PAPP/BSA

1. Au niveau de l'académie

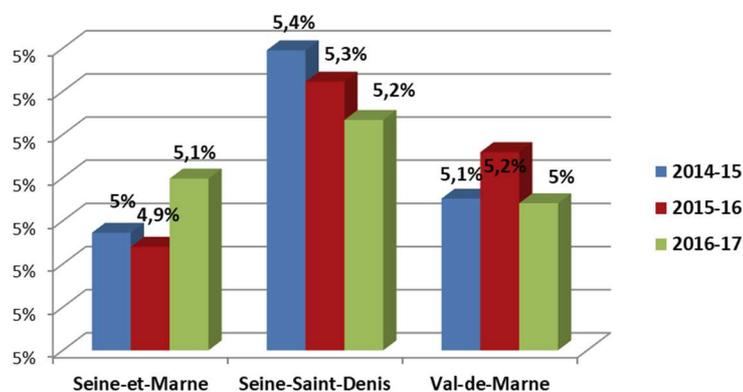
Evolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)

72,5% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.



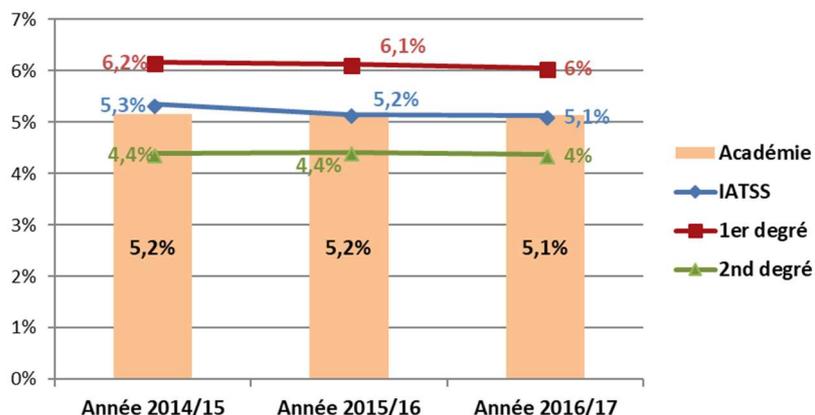
Pour l'année 2016/17, le taux d'absence global est en très légère baisse sur la totalité des personnels. Le taux académique est identique au taux d'absence national.

Evolution du taux d'absence par département



Evolution du taux d'absence global par catégorie de personnel

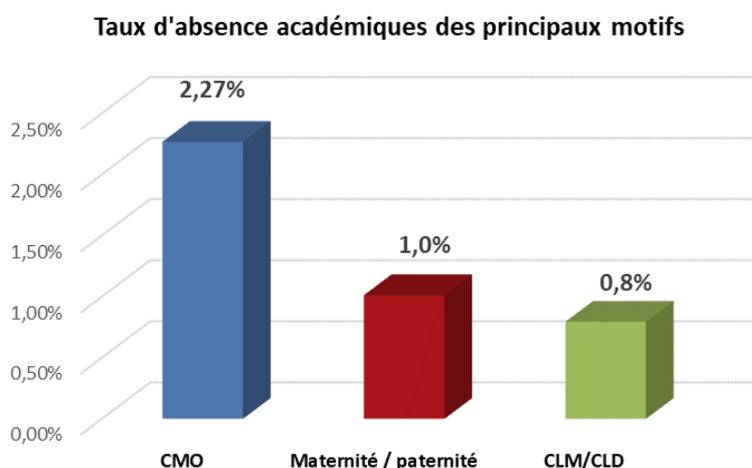
Les taux d'absence sont relativement stables sur les trois dernières années, avec un écart qui reste important entre les personnels du 1^{er} et du 2nd degré.



2. Motifs

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique restent les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2016/17 au niveau académique 81,7% de la totalité des absences.

Taux d'absence académique pour les principaux motifs



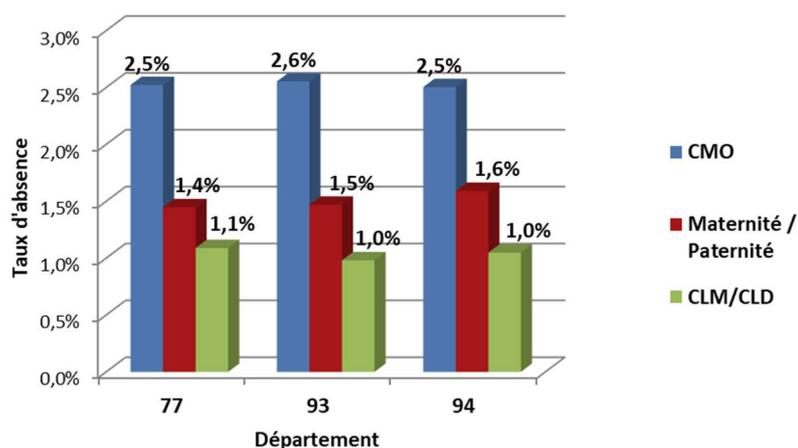
3. Les absences des enseignants dans le premier degré

Le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est de 6,1%, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne nationale (5,7%).

80% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

C'est pour les professeurs contractuels qu'il est le plus bas, avec 1,2%, et pour les instituteurs qu'il est le plus élevé : 10,6%.

Taux d'absence par département selon les principaux motifs



Poids des principaux motifs d'absence par département

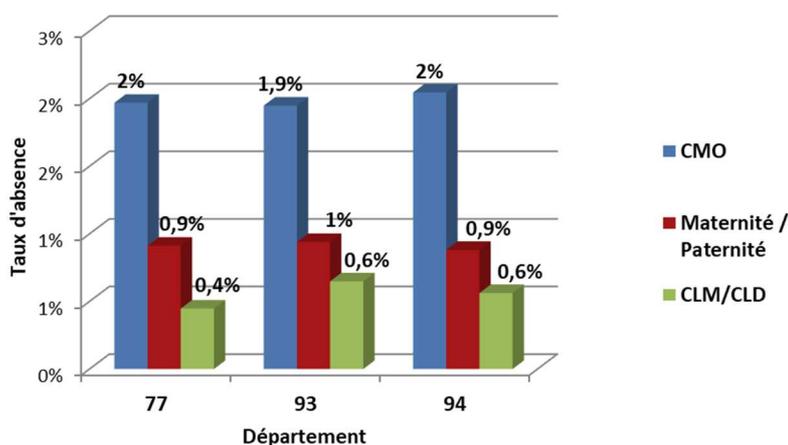
PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	41,1%	41,6%	41,6%
Maternité/paternité	23,6%	24,0%	26,4%
CLM/CLD	17,7%	16,0%	17,4%
Autorisation d'absence, garde d'enfant malade	3,2%	2,6%	3,2%
Total	85,6%	84,2%	88,7%

4. Les absences des enseignants dans le second degré

Le taux d'absence global des enseignants du 2nd degré est de 4,4%, ce qui est inférieur de 0,2 points au taux national.

68,6% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

Taux d'absence par département selon les principaux motifs

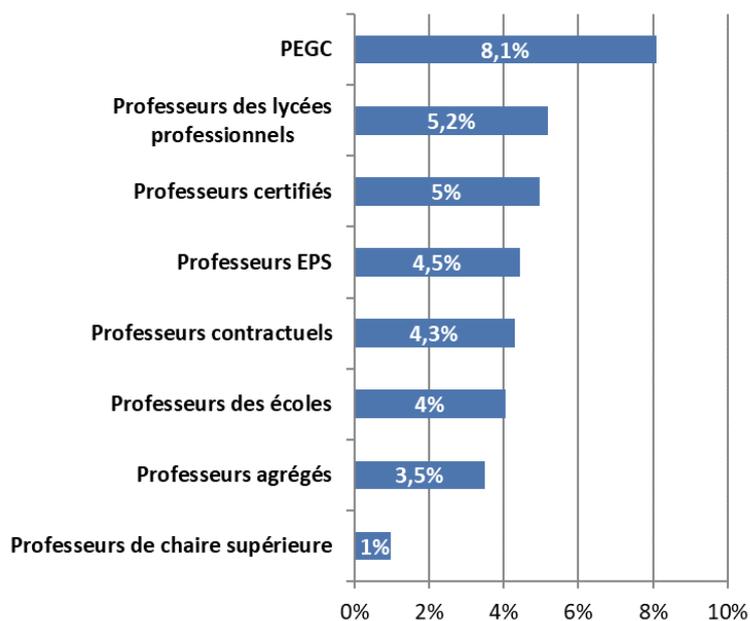


Quel que soit le motif d'absence, les taux sont à peu près homogènes d'un département à l'autre, avec néanmoins un taux pour CLM/CLD légèrement inférieur en Seine-et-Marne que dans les deux autres départements.

Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	46,2%	44,4%	45,9%
Maternité/paternité	21,4%	21,4%	19,8%
CLM/CLD	10,5%	14,8%	12,6%
Formation continue	6,3%	3,9%	3,6%
Total	84,4%	84,5%	81,8%

Taux d'absence des enseignants du 2nd degré selon les corps



Les PEGC restent ceux ayant le taux d'absence le plus élevé, mais ce taux est à relativiser compte-tenu du très faible effectif dans ce corps.

Taux d'absence selon le type d'établissement

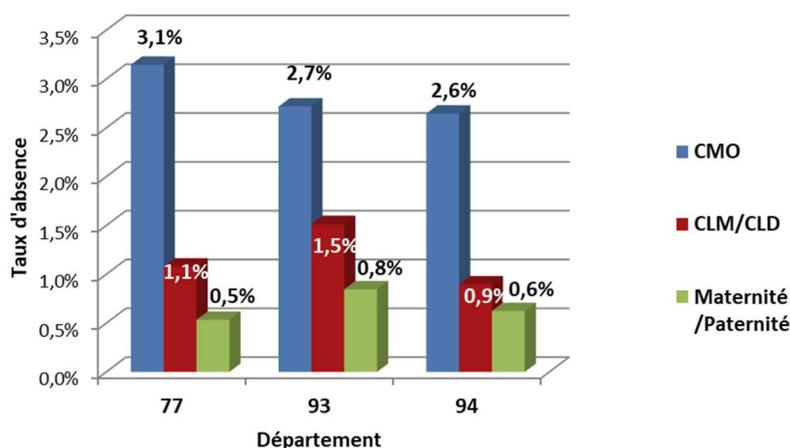
Type d'établissement	absence
Zones remplacement	5,5%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	4,8%
Collèges (yc SEGPA)	4,6%
Lycées (yc SGT)	3,6%
Autres établissements	2,3%

5. Les absences des personnels IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 5,1%, ce qui est supérieur de 0,5 points à la moyenne nationale.

57,8% des agents ont pris au moins un congé durant l'année scolaire.

Taux d'absence par département selon les principaux motifs



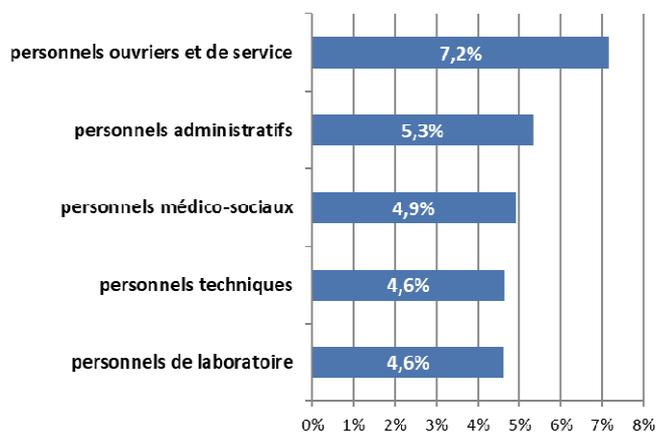
Que ce soit pour les congés de maladie ordinaire, les congés maternité/paternité ou les CLM/CLD, c'est dans le Val-de-Marne que les taux d'absence sont les plus bas.

Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	58,9%	48,4%	57,7%
CLM/CLD	20,2%	26,9%	19,5%
Maternité/paternité	10,0%	15,0%	13,6%
Accident de travail ou de service	3,7%	1,6%	1,4%
Total	92,9%	91,9%	92,3%

Les absences pour accident de travail ou de service restent bien supérieures en Seine-et-Marne que dans les deux autres départements.

Taux d'absence selon la fonction d'affectation



Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	absence
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,3%
Services administratifs	4,8%
Collèges (yc SEGPA)	6,0%
Lycée (yc SGT)	4,7%

II. L'ACCOMPAGNEMENT

Source : Mission sociale et de santé

A. Santé

Le service médical est académique : 5 médecins des personnels à la rentrée 2017 (correspondant à 4,1 équivalents temps plein) et le médecin conseiller technique du Recteur qui s'occupe aussi de la politique de santé des élèves.

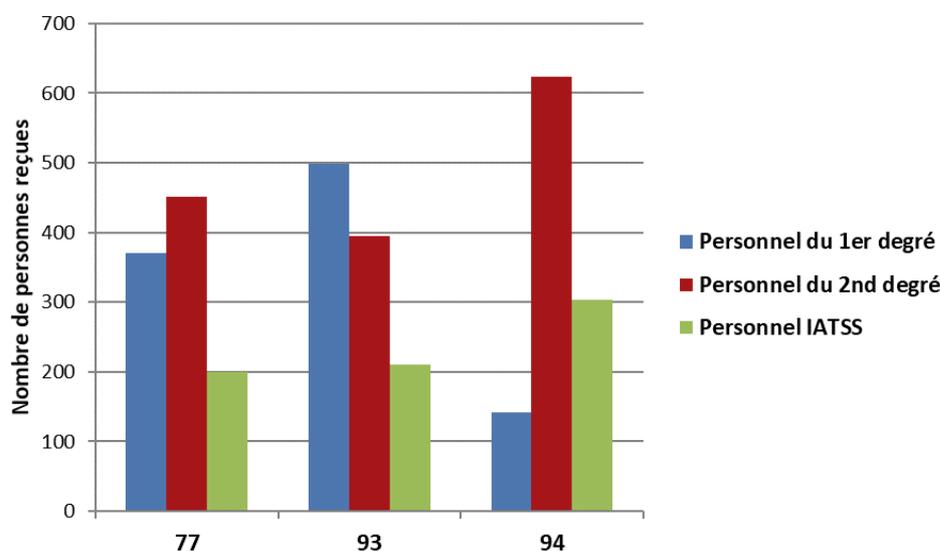
La priorité est donnée aux consultations pour les agents qui en font la demande en raison de leur situation particulière, aux agents qui sont signalés par l'administration en vertu d'un rapport circonstancié (article 34 du décret du 14 mars 1986) ou en situation de congés de plus de 2 mois, et à la surveillance médicale renforcée de certains personnels.

Les demandes spontanées sont les plus nombreuses, elles représentent plus de la moitié des personnels reçus.

Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2014/15	Effectif reçu en 2015/16	Effectif reçu en 2016/17
Enseignants du 1er degré	1341	1 304	1 011
Enseignants du 2nd degré	1 425	1 531	1 469
Personnel IATSS	441	570	713
TOTAL	3 207	3 405	3 193

Répartition départementale des personnels reçus



Etude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	27%	22%
Spontanée	69%	41%
Médecin des personnels	4%	37%

Les saisines sont nettement moins fréquentes dans le 1^{er} degré (seulement 8% des saisines d'enseignants cette année).

Le Val-de-Marne reste le département dans lequel les saisines sont les plus nombreuses (près d'une sur deux) :

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	3%	1%	3%	8%
2nd degré	25%	26%	42%	92%
TOTAL	28%	27%	45%	100%

Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de Handicap

	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Dossiers soumis					
Total Inter + Intra	230	378	96	183	51

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. Le service social des personnels

Source : Service Social des personnels

Le service social des personnels est un service académique qui permet de mener des actions individuelles et collectives, préventives et curatives, au bénéfice des agents de l'Éducation nationale.

L'approche de ce service est généraliste et se trouve à l'interface entre l'agent et l'administration :

- Il connaît les préoccupations et les besoins des agents, à la fois hors et dans l'Éducation nationale,
- Il connaît également l'organisation de l'Éducation nationale, ses différents services et ses objectifs en matière de politique sociale,
- Il travaille avec de nombreux partenaires extérieurs (Sécurité Sociale, Caisses d'Allocations Familiales, services sociaux polyvalents, structures hospitalières...).

Les moyens dédiés à ce service sur l'année scolaire 2016/17 sont les suivants :

	Nombre ETP
Seine-et-Marne	4,6
Val-de-Marne	6
Seine-Saint-Denis	5
Rectorat	3
Total	18,6

1. Répartition des personnels reçus en consultation

Les assistantes sociales des personnels ont rencontré 3 557 personnes sur l'année scolaire 2016/17, soit 4,5% du personnel académique :

- 5,3% des enseignants du 1^{er} degré public
- 3,3% des enseignants du 2nd degré public
- 0,6% des enseignants de l'enseignement privé
- 10,5% des personnels IATSS
- 9,4% des assistants d'éducation

	Effectif reçu en 2016/17
Enseignants du 1er degré PU	1 501
Enseignants du 2nd degré PU	1 018
Enseignants du privé	32
Personnel IATSS	518
Assistants d'éducation	423
Autres*	95
TOTAL	3 587

* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

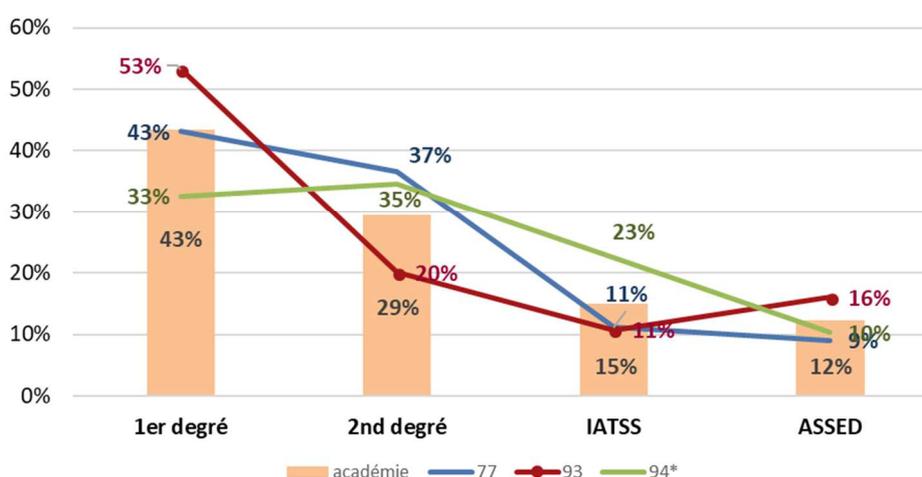
Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels.

Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises.

2. Répartition départementale des personnels reçus

Parmi les personnels reçus, 39% exercent en Seine-St-Denis, 35% dans le Val-de-Marne (dont le rectorat) et 26% en Seine-et-Marne.

Répartition départementale des personnels reçus



3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU)

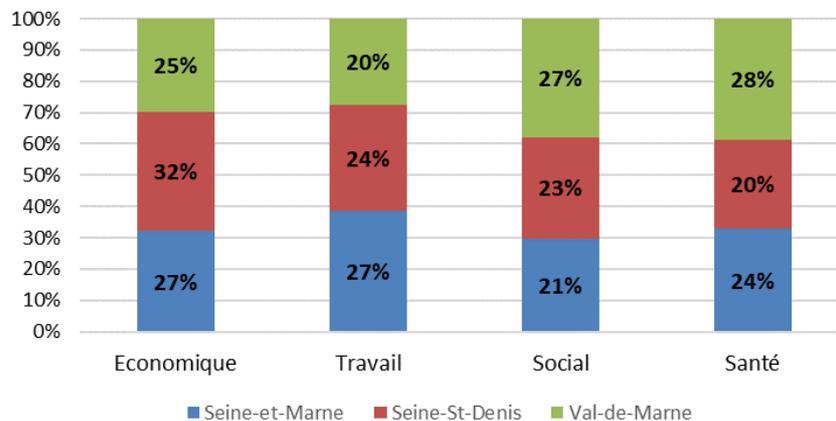
Les difficultés sont répertoriées dans 4 grands champs : économique, travail, social et santé. Pour une même situation, plusieurs champs de difficultés peuvent être identifiés.

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	77	93	94*	77	93	94	
Economique	104	468	88	124	73	127	55	56	121	57	165	62	1 500
Travail	193	372	141	120	116	107	23	37	49	5	41	12	1 216
Social	111	334	202	87	112	86	31	44	79	37	61	63	1 247
Santé	154	252	177	110	152	161	28	34	93	6	45	14	1 226
TOTAL	2 596			1 375			650			568			

Les difficultés de logement sont incluses dans la catégorie « sociale » ; elles représentent la moitié des difficultés de ce champ.

Les ASSED et personnels IATSS rencontrent le service social en priorité pour des difficultés économiques. Concernant les enseignants du 1^{er} degré public, ce sont les difficultés liées au travail qui sont le plus souvent mises en avant. Les enseignants du 2nd degré public rencontrent le service social tout d’abord pour des difficultés liées à la santé.

Répartition départementale des difficultés rencontrées



C. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

Source : DAMESOP

1. La mobilité choisie

Les conseillers en accompagnement professionnel accompagnent de façon personnalisée les agents dans leur parcours professionnel. Leur rôle est de les aider à faire un point sur leur carrière et de faciliter un éventuel changement de métier ou de structure grâce à la valorisation de leur expérience : bilans de parcours professionnel, analyses des compétences et des profils, préparation aux entretiens de recrutement, aide à l'élaboration de projets professionnels, repositionnement et motivation sur la fonction actuelle.

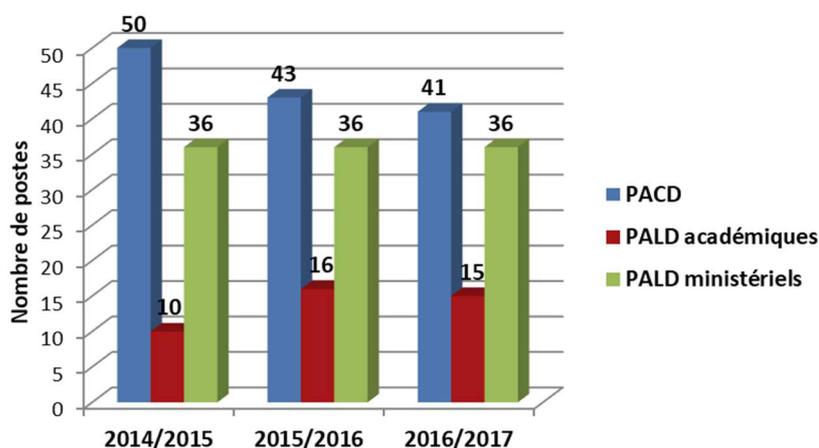
Nombre de personnels reçus en entretien individuel (2nd degré) :

- 2014/15 : 775
- 2015/16 : 655
- 2016/17 : 725

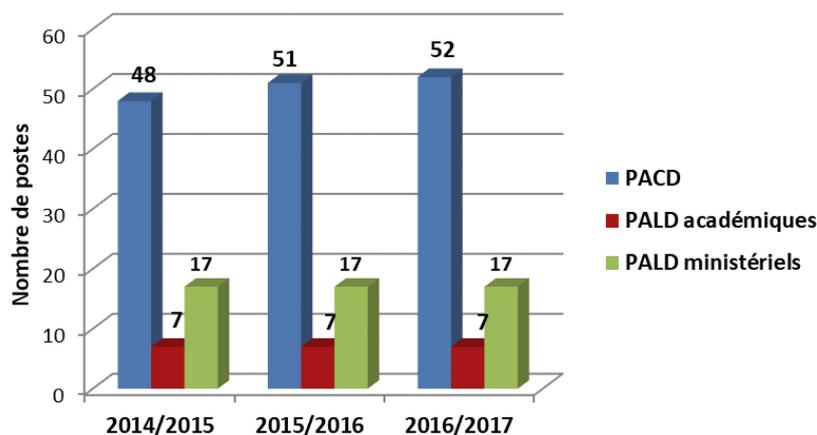
2. Les postes adaptés

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 2nd degré



Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 1er degré



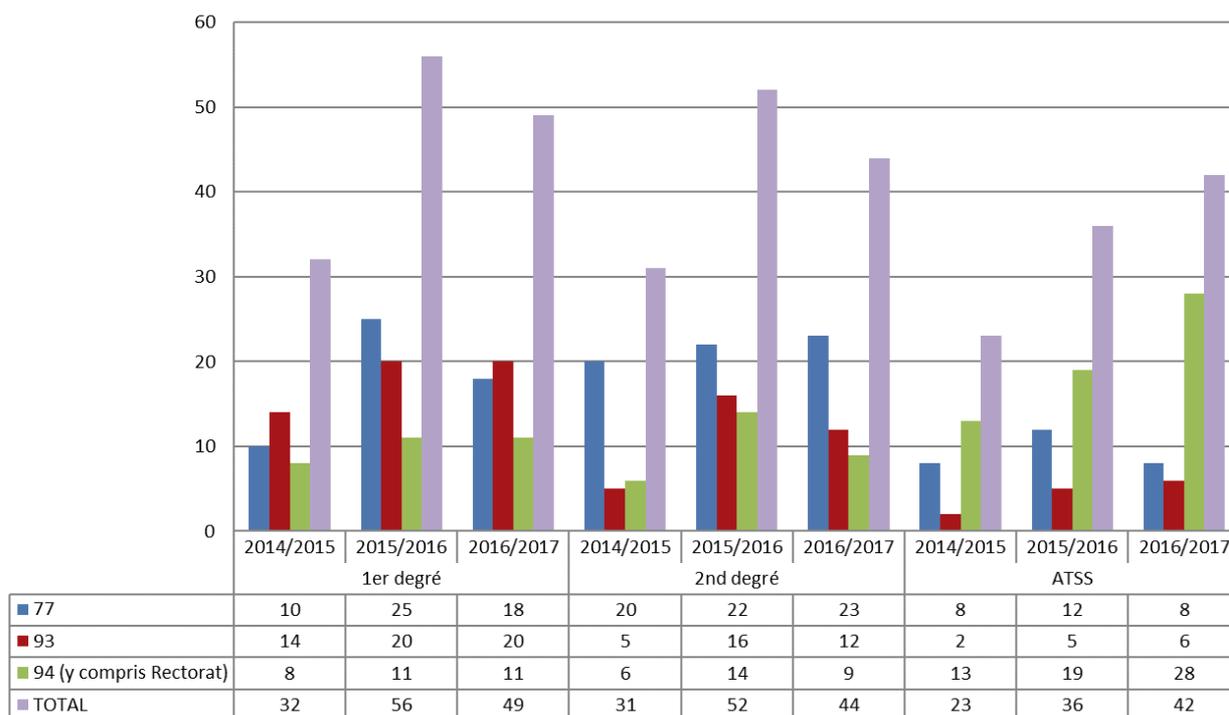
3. Les difficultés professionnelles

Les agents sont reçus en entretien individuel ; des dispositifs sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

L'aménagement du poste de travail

Il s'agit de maintenir l'agent sur son poste par des mesures appropriées sur avis médical. Il peut concerner l'accessibilité des locaux, un aménagement de l'emploi du temps, une restriction de déplacements... S'agissant de l'acquisition d'un matériel adapté, il est subordonné à la reconnaissance de travailleur handicapé.

Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail (évolution sur 3 ans)



Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Fonctions CPE / COP	Fonctions d'assistant auprès du DDFPT	Fonctions d'assistante sociale	Fonctions d'Enseignement (aménagement de poste) 2nd degré		Fonctions d'Enseignement/ psychologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres *	TOTAL Personnes physiques
							service mixte ⁽¹⁾	petits groupes			
Agrégé	2		1				2			1	6
Certifié	6		13		5		22	5		4	55
Professeur EPS							4			3	7
AE											0
PLP	1		2		8		5			3	19
PEGC											0
Documentaliste			1								1
COP											0
CPE	1		1								2
Contractuel		1									1
Perdir											0
IEN											0
TOTAL	10	1	18	0	13	0	33	5	0	11	91
											46,5 ETP

* MAD UNSS 94, MAD CNED, Enseignement ATRT, MAD Centre de ressources, Chargé de mission, Télétravail

⁽¹⁾ service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

L'allègement de service

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	16,5	5	1,10
Certifié	237,1	61	13,17
Professeur EPS	18,91	6	0,95
AE			
PLP	42,8	11	2,38
PLP Chef de Travaux			
PEGC	5,6	2	0,31
Documentaliste			
CPE	23	2	0,59
Contractuel	17,6	6	0,98
TOTAL	361,6	93	19,48

Les AFA

(Affectations Fonctionnelles à l'Année)

	2015	2016	2017
AFA	65	70	83

Les congés de formation priorités

	2015	2016	2017
Congés de formation priorités	4	3	3

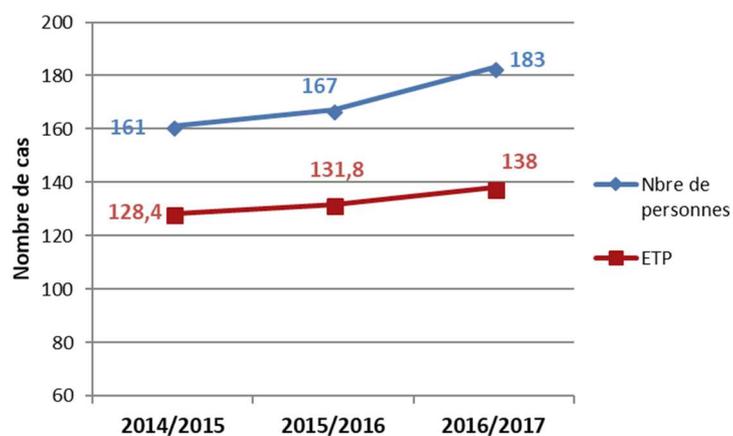
Les bilans de compétences

	2015	2016	2017
Nbre de bilan de compétences	10	9	19

Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Evaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

Evolution des reclassements

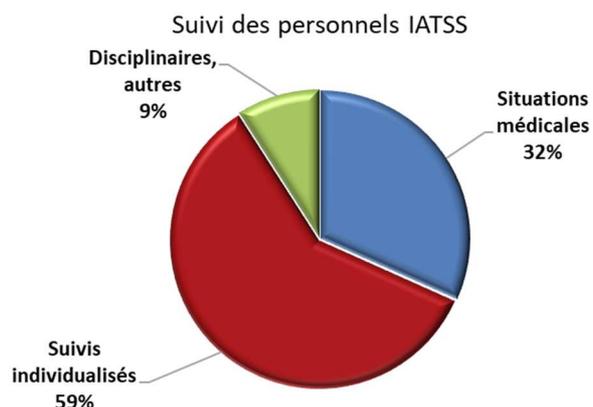


D. L'accompagnement des personnels IATSS

Source : DAP

Sur l'année scolaire 2016/17, 287 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants :

- Les situations médicales : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention.
- Les suivis individualisés : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière.
- Disciplinaires ou autres : suivis de situation d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.



Les suivis individualisés sont beaucoup plus nombreux que l'année scolaire précédente (+32 points).

Parmi les personnels reçus, 75% font partie de la filière administrative, 11% sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement, 8% font partie de la filière ITRF, et 6% de la filière médico-sociale.

2017					
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	15	26	4	45
	M	3	16	3	22
s/s total A		18	42	7	67
B	F	11	27	1	39
	M	6	7	1	14
s/s total B		17	34	2	53
C	F	35	33	7	75
	M	5	10	4	19
s/s total C		40	43	11	94
S/S TOTAL Filière administrative		75	119	20	214
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F				-
	M	1	1		2
s/s total IGE+IGR		1	1	0	2
ASI + TEC	F				-
	M	1			1
s/s total ASI+TEC		1	0	0	1
ATRF	F	1	5	1	7
	M	4	5	4	13
s/s total ATRF		5	10	5	20
S/S TOTAL Filière ITRF		7	11	5	23
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F				0
	M				-
s/s total MED		0	0	0	0
INF	F	5	9		14
	M				0
s/s total INF		5	9	0	14
ASSAE	F	2		1	3
	M		1		1
s/s total ASSAE		2	1	1	4
S/S TOTAL Filière médico-sociale		7	10	1	18
Professeurs en reclassement	F		7		7
	M		6		6
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		0	13	0	13
Contractuels	F	2	10		12
	M		7		7
S/S TOTAL Contractuels		2	17	0	19
TOTAL		91	170	26	287

III. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source : Mission hygiène et sécurité

L'académie de Créteil s'est engagée depuis plusieurs années à prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les agents.

Pour cela, il existe un service de santé et sécurité au travail rattaché au secrétariat général.

Ce dernier a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré et des services académiques. Il a pour mission d'aider les chefs d'établissement et les chefs de service à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Il est composé d'une inspectrice santé et sécurité au travail, d'une conseillère de prévention académique, d'un chargé de mission et d'une assistante de direction.

Par ailleurs, l'académie a mis en place un réseau comprenant des professionnels dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ISST, conseillers de prévention, médecins de prévention, ...).

Elle compte 7 conseillers de prévention (1 au niveau académique et 6 au niveau départemental) 826 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

Les conseillers de prévention

	Nombre
Académique	1
Seine-et-Marne	2
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	7

Les assistants de prévention

	Nombre
Collège	445
Lycées	277
EREA	7
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	6
Circonscriptions	91
Total	826

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement

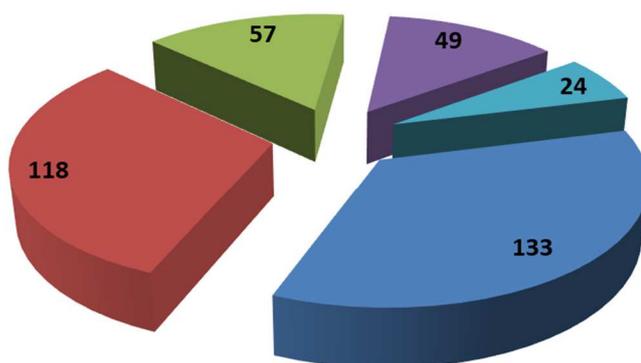
Personnels formés dans le 1^{er} degré

Un plan de formation est élaboré chaque année et propose aux principaux acteurs de la prévention (personnels direction, assistants de prévention) des sessions de formation pour la mise en place des dispositifs réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.

Pour l'année scolaire 2016/17, 381 personnes ont été formées dans le 1^{er} degré.

Formations sur la prévention des risques professionnels (dans le 1^{er} degré)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2016/2017



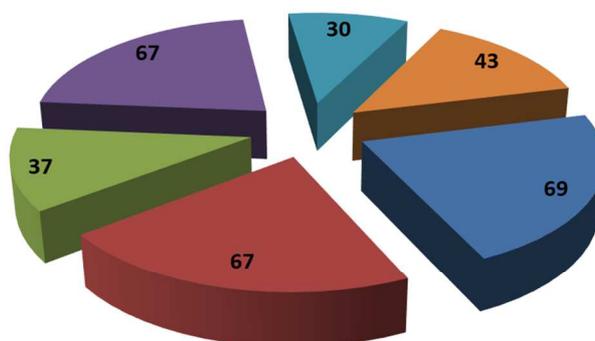
- Santé et sécurité : les documents obligatoires, leur rôle, leur usage
- Formation des néo directeurs
- Le rôle du directeur en matière d'hygiène et de sécurité
- Rappels des procédures de sécurité, registres et PPMS
- Registres, PPMS et procédures d'alerte

Personnels formés dans le 2nd degré

Pour l'année scolaire 2016/17, 313 personnes ont été formées dans le 2nd degré.

Formations sur la prévention des risques professionnels (dans le 2nd degré)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2016/2017



- Formation initiale des assistants de prévention
- Formation pratique des assistants de prévention
- Formation pratique au DUERP des PERDIR
- Formation statutaire des PERDIR
- Formation des nouveaux gestionnaires : hygiène et sécurité en EPLE
- Formation des membres du CHSCT

* CTR : Collectivité territoriale de rattachement

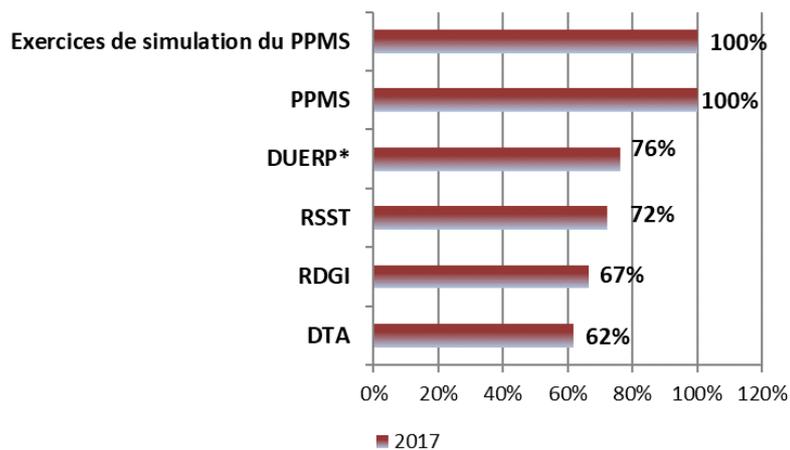
Les documents et registres obligatoires

- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante

Depuis la mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2011, des visites sur les lieux de travail sont organisées avec la participation des membres de l'administration et des organisations syndicales.

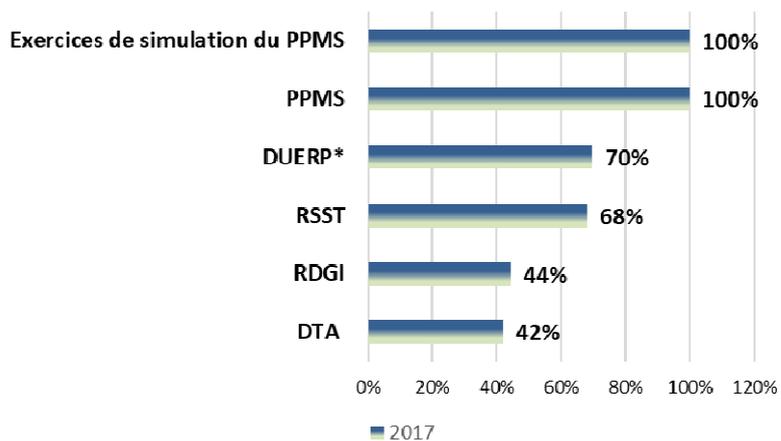
Ces visites donnent lieu à un travail présenté lors des réunions des CHSCT.

Nombre de registres présents sur 532 EPLE



* Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

Nombre de registres présents sur 2 551 écoles



* Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

IV. L'ACTION SOCIALE

Source : DAMESOP

A. Evolution des aides dans l'enseignement public

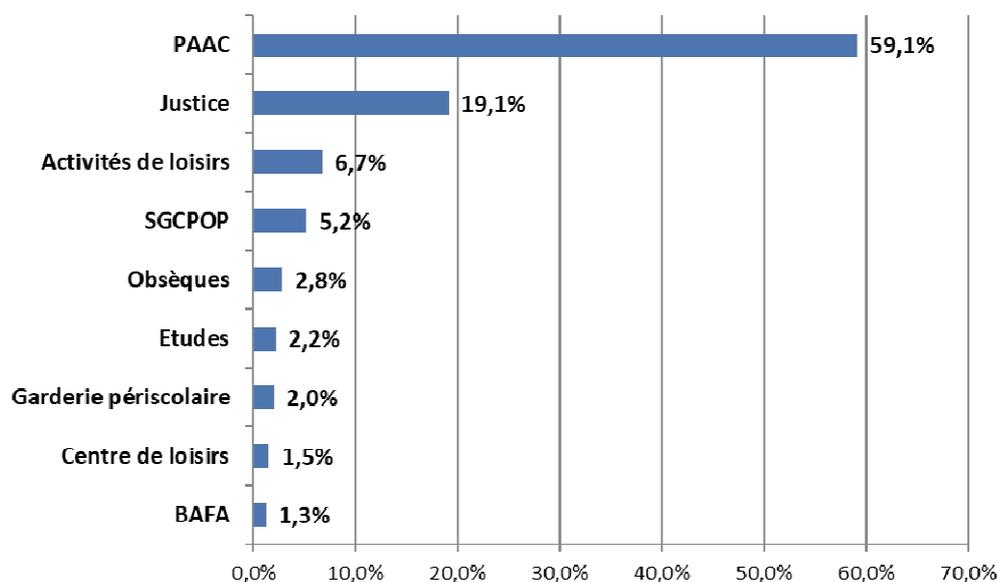
Evolution des aides individuelles de 2015 à 2017

	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses						
2015	445	329 442	3057	650 422	458	49 525	1025	444 012
2016	509	341 503	2193	443 778	388	35 271	911	521 937
2017	557	383 564	1831	424 721	286	27 675	1012	555 566

	ALLOCATIONS HANDICAP*	PRESTATIONS FACULTATIVES
	Dépenses	Dépenses
2015	398631	40 764
2016	461873	-
2017	444983	-

* Allocations enfants handicapés

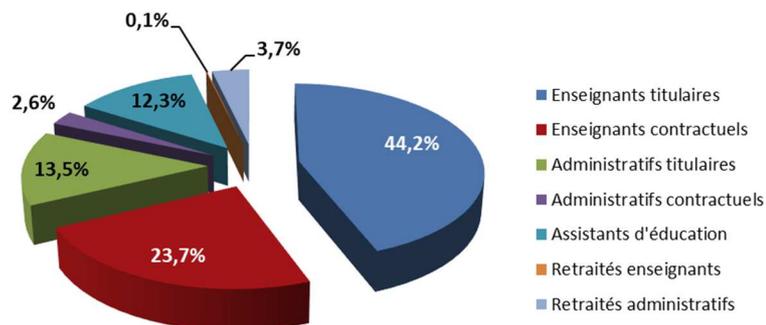
Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Année 2016/2017)



(PAAC : Première Affectation dans l'Académie de Créteil – SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle)

B. Répartition par type de bénéficiaires

Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2016/2017



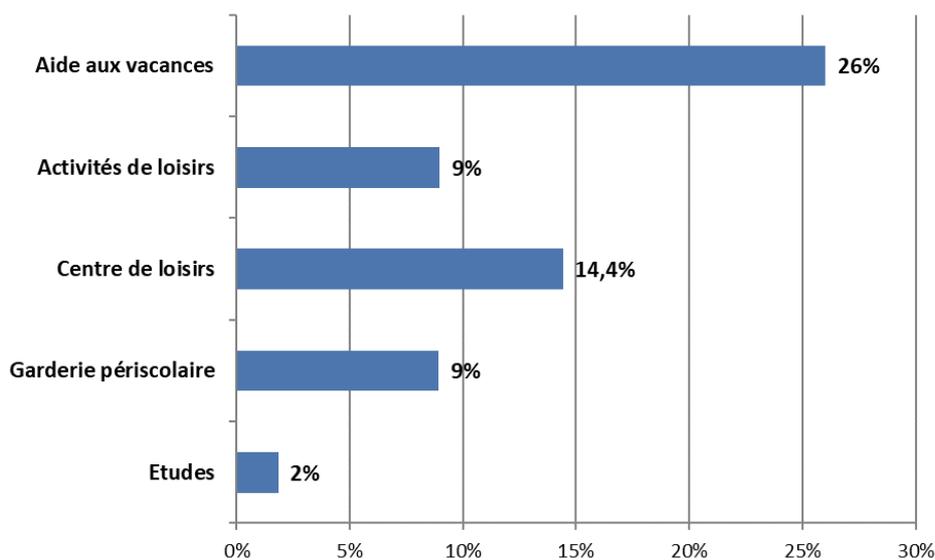
C. Evolution des aides dans l'enseignement privé

Evolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2016 à 2017

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2015	3 785	16 473	9 350	33 002
2016	2 492	11 795	12 300	27 838
2017	3 391	15 333	15 140	20 438

* Allocations enfants handicapés

Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2016/2017)



V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX

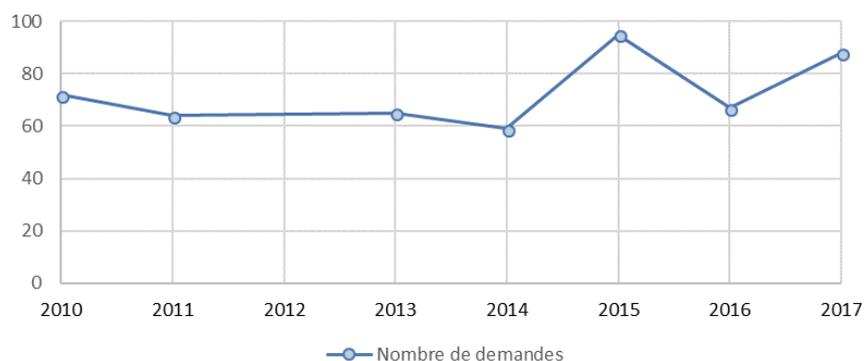
Source : Service juridique

- Augmentation des demandes relatives aux attaques faites aux personnes (88 dossiers, soit une augmentation de 31,3% par rapport à 2016)
- Forte baisse pour les dégradations de véhicules
- Tendances observées : plaintes au pénal contre des personnels (essentiellement enseignants et chefs d'établissement)

Protection juridique des personnes (uniquement attaques par des tiers : élèves, parents ...)

2016/2017 : 88 dossiers

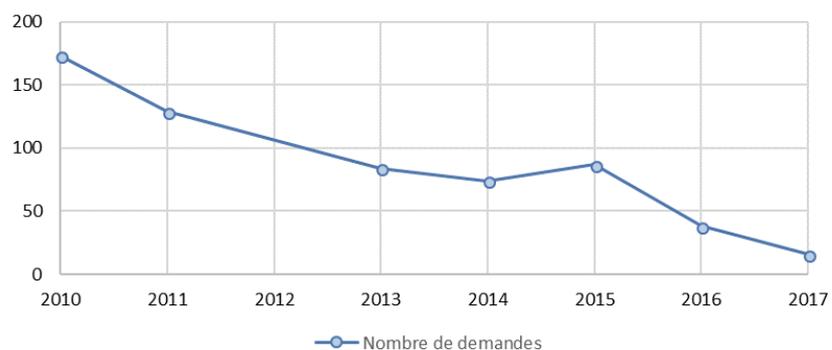
Evolution de la protection juridique des personnes de 2010 à 2017



Protection juridique – dégâts des véhicules

2016/2017 : 16 dossiers (baisse de 57,8% par rapport à 2016)

Evolution de la protection juridique des véhicules de 2010 à 2017



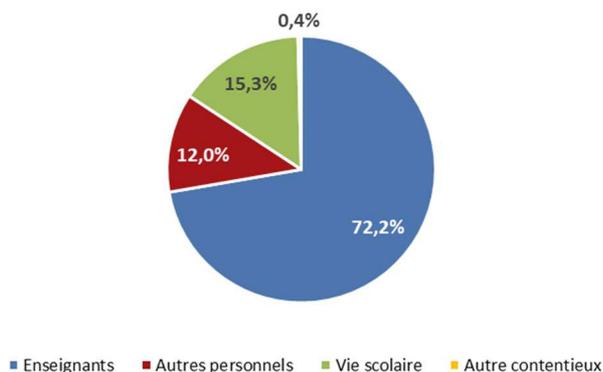
Evolution du nombre de recours (hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2015	Nombres de recours en 2016	Nombres de recours en 2017
219	203	209

Part du contentieux par matière de 2015 à 2017 :

	2015	2016	2017
Enseignants	54,8%	72,0%	72,2%
Vie scolaire	31,9%	18,7%	15,3%
Autres personnels	10,5%	10,5%	12,0%
Autres contentieux	2,7%	1,4%	0,4%

Part des contentieux par matière en 2017



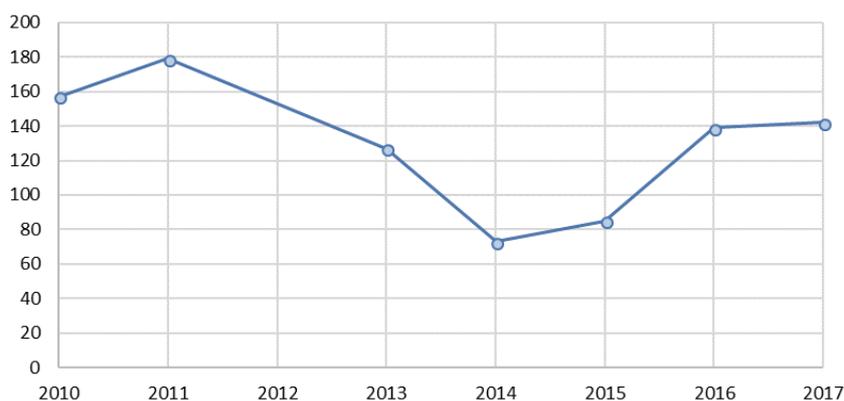
Nombre de jugements des tribunaux administratifs :

Taux de rejet des requêtes et non-lieu : 66,2% (inférieur à la moyenne nationale qui avoisine 72%)

2016 : 139

2017 : 142

Evolution du nombre de jugements de 2010 à 2017



Taux de rejet des requêtes et non-lieu :

Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2016	Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2017
73,38%	66,13%

VI. LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Dans le 1^{er} degré

Pour l'année scolaire 2016/17

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe		4		4
Sanction du 2ème groupe	1			1
Sanction du 3ème groupe			1	1
Sanction du 4ème groupe				0
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	1	4	1	6

2. Dans le 2nd degré

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	1				
Prof d'EPS	2				
Certifié	4	1		1	
Agrégé					
Chaire supérieure					
CPE				1	
COP					
Contractuels					3
Totaux	7	1	0	2	3

Chapitre 4

REMUNERATION

CHAPITRE 4. REMUNERATION

Source : CDG/BSA public + privé

I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATEGORIE DE PERSONNELS

Comme pour l'année scolaire 2015/16, les données concernant les directeurs et les inspecteurs n'ont pas pu être fournies cette année dans l'application nationale BSA (données issues de SIRHEN). L'indice moyen d'ensemble n'a donc pas pu être calculé pour 2017 dans la mesure où les données les concernant étaient incomplètes.

Evolution des indices moyens entre 2015 et 2017

	2015			2016			2017		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	519	487	517,7153	520	485	519	536	493	533
Enseignants 2 nd degré	544	485	537,4303	546	485	539	549	496	552
Direction et inspection	819		819						
Education et orientation	518		518	520		520	533		533
Surveillance et assistance éducative	315		315	318		318	318		318
IATSS	414		414	413		413	419		419
Ensemble	522	486	520		485			494	

II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT

Evolution des indices moyens des personnels titulaires et non titulaires

	2015		2016		2017	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	522	451	524	355	539	411
Enseignants 2 nd degré	556	469	558	457	572	453
Direction et inspection	820	431				
Education	531	434	535	436	540	449
Surveillance et assistance éducative		315		318		318
IATSS	420	352	427	302	433	305
Ensemble	570	409				

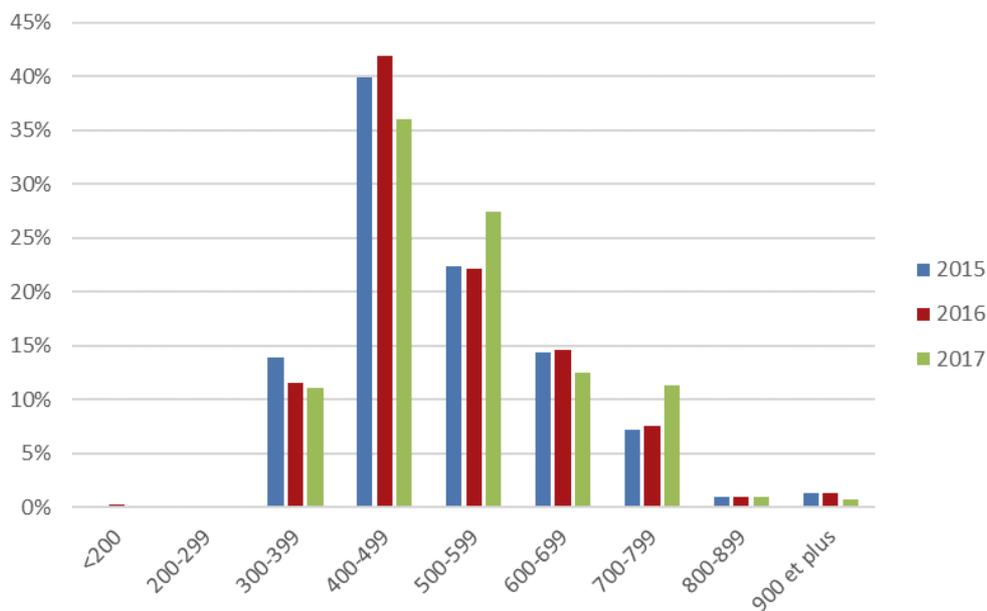
III. LA REMUNERATION SELON LE GENRE

La rémunération selon le genre

	2015		2016		2017	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	523	517	525	519	540	533
Enseignants 2 nd degré	540	536	548	544	553	552
Direction et inspection	831	810				
Education	542	511	545	514	556	526
Surveillance et assistance éducative	315	315	318	318	318	318
IATSS	429	411	422	411	426	418
Ensemble	530	517				

IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Hors données sur les inspecteurs et les directeurs



Chapitre 5

FORMATION

CHAPITRE 5. FORMATION

I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne - DAFPEN

Evolution du nombre de personnels formés depuis 2015, 1^{er} et 2nd degré

Le nombre des personnels enseignants formés est en constante augmentation sur les trois dernières années.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL ACADEMIE
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	
2015	1 208	7 183	1 207	8 838	2 137	6 429	27 002
2016	1 962	8 625	1 168	10 430	2 046	7 560	31 791
2017	2 604	7 874	1 115	9 590	5 337	7 339	33 859

II. PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE

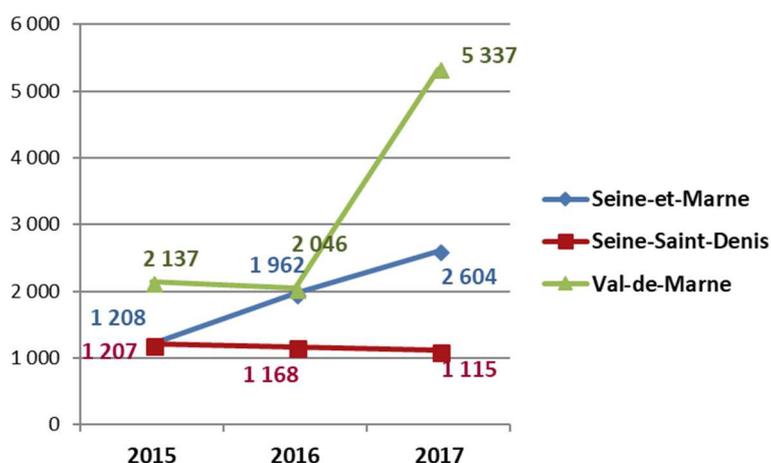
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

A. Les personnels formés

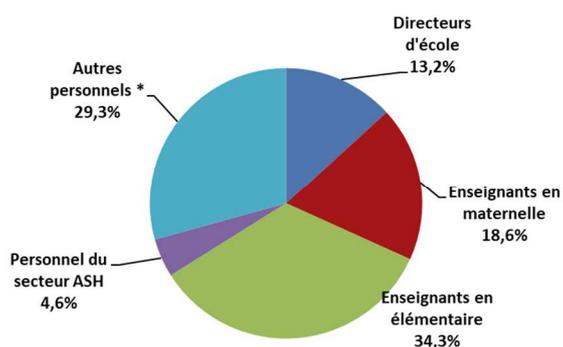
Nombre de personnels formés depuis 2015

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2015	1 208	1 207	2 137	4 552
2016	1 962	1 168	2 046	5 176
2017	2 604	1 115	5 337	9 056

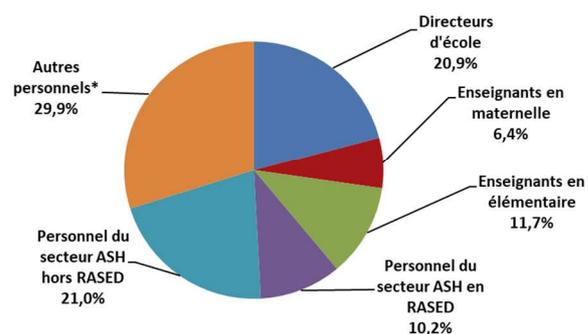
Répartition par département



Répartition par corps des personnels formés en 2017 en Seine-et-Marne

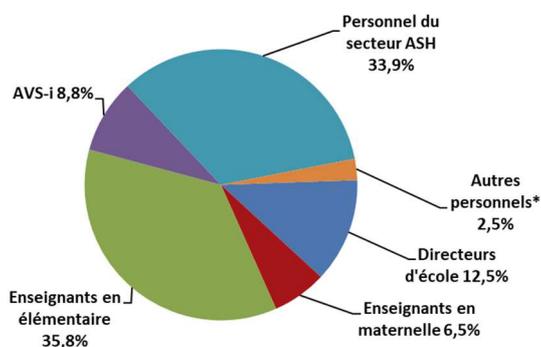


Répartition par corps des personnels formés en 2017 en Seine-St-Denis



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Répartition par corps des personnels formés en 2017 dans le Val-de-Marne



B. Les objectifs de la formation

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

Sur les 6 338 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 19% ont été consacrées à l'éducation prioritaire, même taux que pour les formations diplômantes ASH, l'accompagnement des nouveaux arrivants et néo-titulaires ou bien encore pour l'accompagnement de carrière.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2016-2017
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	1 141
Education prioritaire	1 209
Formation diplômante ASH	1 201
Accompagnement au développement de carrière	1 110
Formation statutaire des directeurs	845
Formation sécurité (dont PSC1)	436
Formation des formateurs	224
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	134
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	38
Total	6 338

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-St-Denis

En Seine-St-Denis, plus de 60% des 4 355 journées de formation dispensées l'ont été pour des formations hors priorités nationales (formation des nouveaux directeurs, formations ASH...)

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2016-2017
Formation en alternance des nouveaux enseignants, culture professionnelle professorat-éducation, accompagnement tuteurs, F2F	277
Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, nouveaux programmes dont EMC, évaluation des acquis du socle	313
Valeurs de la République : Lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité filles-garçons, parcours citoyen, éducation aux médias	72
Réussite éducative : rythmes scolaires, APC, handicap, accueil des élèves allophones	682
Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	162
Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève	41
Plan numérique : évolution des pratiques, ingénierie de l'accompagnement et FOAD	157
Hors priorités nationales (formations nouveaux directeurs, formations ASH...)	2 651
Total	4 355

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne

Sur les 5 584 journées de formations effectuées en 2017 dans le Val-de-Marne, 46% ont concerné la formation au CAPA-SH et 22% pour les formations REP+.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2016-2017
CAPA-SH	2 592
Réussite éducative : élèves en difficulté et en situation de handicap	514
Adaptation à l'emploi	68
Auxiliaires vie scolaire (AVSi)	135
Formations REP + (éducation prioritaire)	1 241
Maternelle	729
Numérique à l'école primaire : évolution des pratiques, accompagnement, tutorat, Foad	11
Anglais	77
Enseignement civique	90
Ecole primaire : plus de maîtres que de classes, activités complémentaires	127
Total	5 584

III. PERSONNELS DU 2ND DEGRE

Source : DAFPEN

24 803 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue, dont 61 % de femmes et 39 % d'hommes, soit près des deux tiers de l'ensemble des enseignants du 2nd degré ont accédé à une formation en 2016-2017.

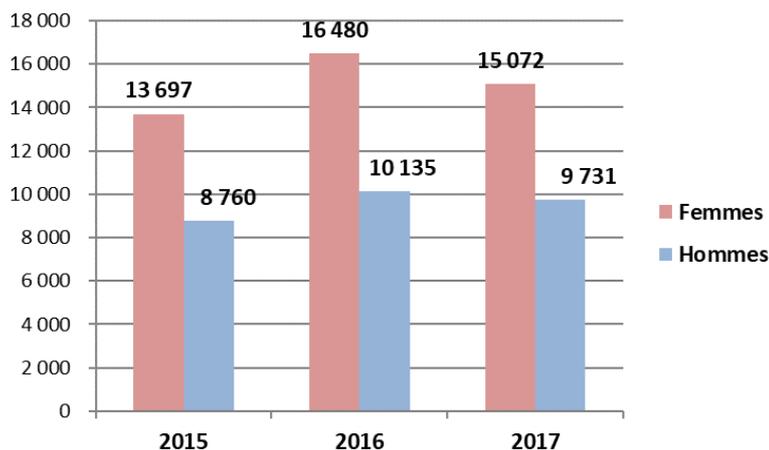
57 547 personnes ont été convoquées sur un stage, ce qui représente en moyenne 2,4 jours de formation par personne inscrite en formation.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées.

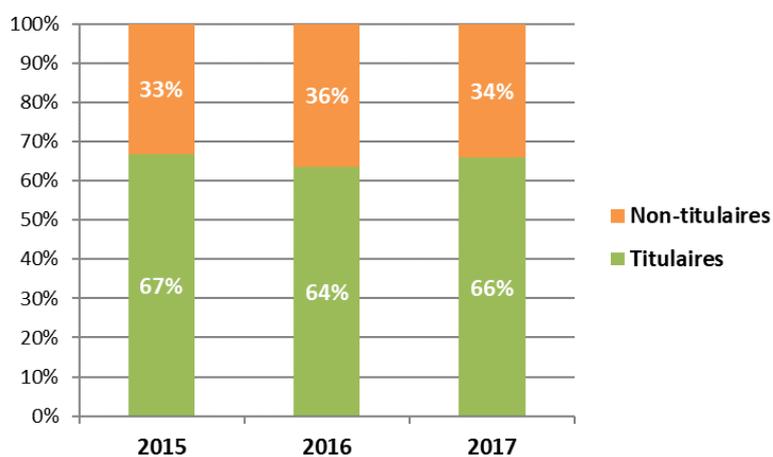
A. Les personnels formés

Le nombre de personnels formés est en légère diminution. Ce sont majoritairement des femmes (elles représentent 61% des personnels formés).

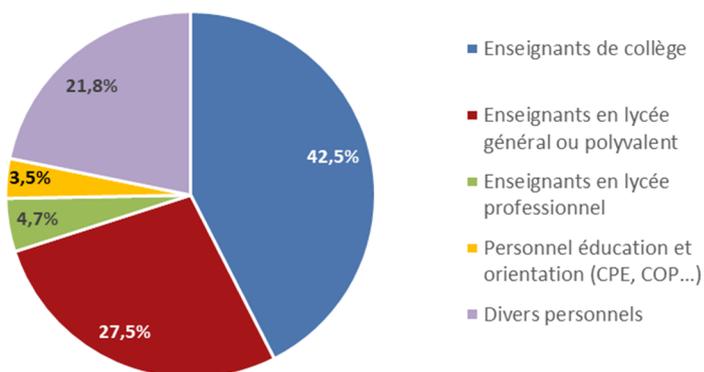
Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (H/F) formés depuis 2015



Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (titulaires et non-titulaires) formés depuis 2015

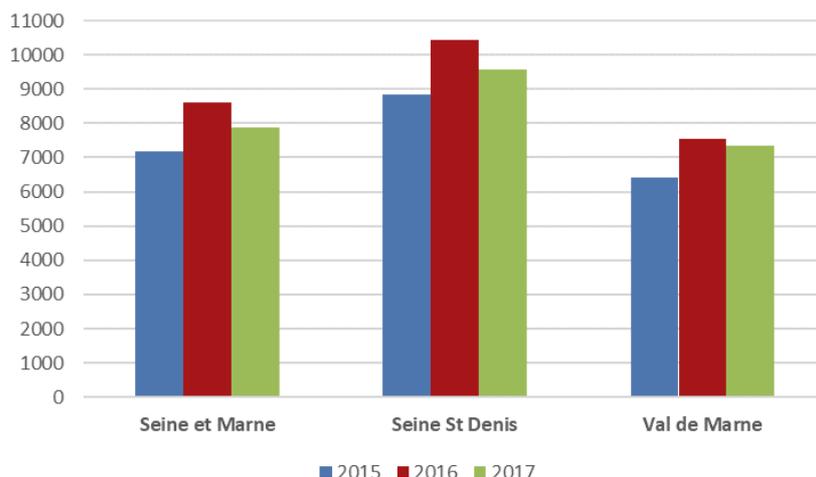


Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du second degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré : 43% des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège, 28% pour les enseignants en lycée général ou polyvalent, 5% pour les enseignants en lycée professionnel.

Evolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



L'assiduité des stagiaires de la formation continue :

L'assiduité générale des personnes convoquées au moins une fois à un stage de la formation continue du 2nd degré (stagiaires ayant émargé au moins une fois sur au moins un module) reste stable depuis plusieurs années.

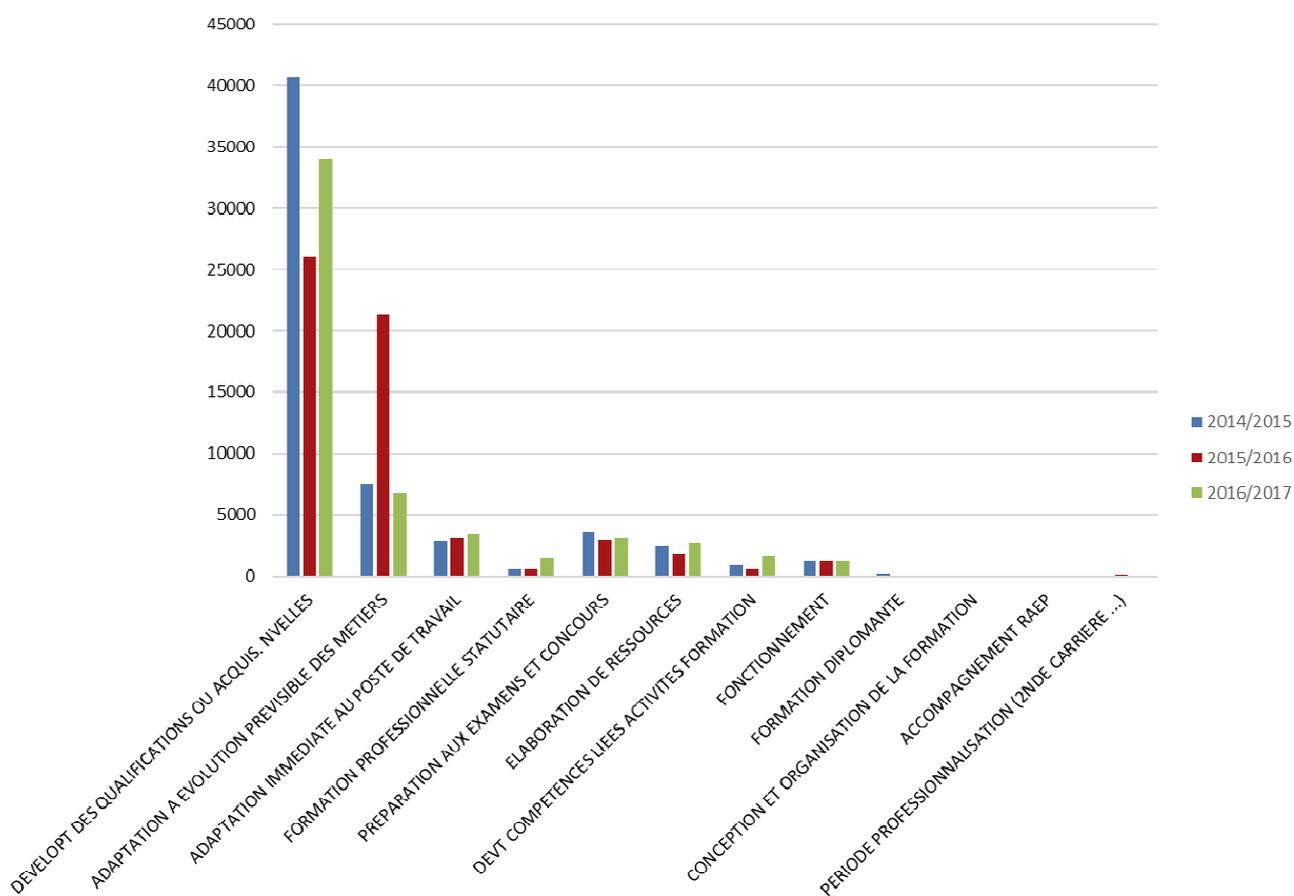
B. Les objectifs de la formation

Dans la continuité des trois dernières années, le plan académique de formation continue 2016-2017 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2015



L'objectif de formation « développement des qualifications ou acquisitions nouvelles » fortement augmenté en 2017, et représente désormais 62% des candidatures retenues.

C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2016 / 2017

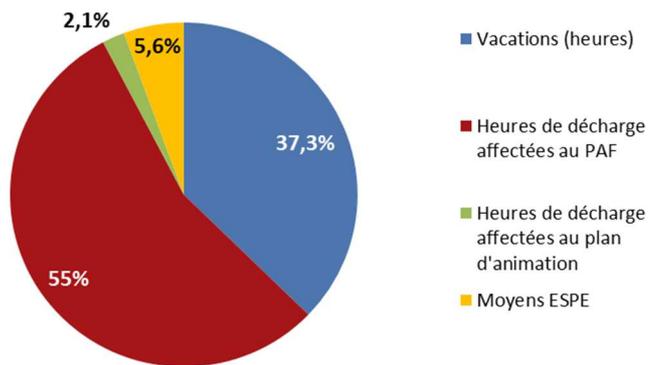
Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

Par ailleurs, la DAFPEN utilise 13.8 ETP au titre de ses missions d'ingénierie de formation, 0.5 ETP ayant été ajoutés pour la montée en puissance des parcours hybrides et leur gestion sur la plate-forme nationale M@gistere.

Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du second degré

Vacations	16 630 h
Décharges PAF	24 560 h
Décharges Animation	930 h
Moyens ESPE	2 500 h



Chapitre 6

DIALOGUE SOCIAL

CHAPITRE 6. DIALOGUE SOCIAL

Sources : DSDEN, DAP, DPE, DOS

I. LES DECHARGES SYNDICALES

	En ETP
1er degré	50,4
2nd degré	59,0
IATSS	11,0
Total	120,3

II. LES REUNIONS ET INSTANCES

Nombre de réunions d'instances et de groupes de travail préparatoires aux instances

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	2	
	CAPA	48	37
	CCP	12	2
	FPMA	6	
	CTA	7	7
	CHSCTA	3	
Au niveau départemental	CTSD	21	7
	CAPD	20	12
	CHSCTD	8	12
Total		127	77

Autres réunions (groupes de travail, audiences)

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	77	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	12	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	254	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	5	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.

Chapitre 7

L'ENSEIGNEMENT PRIVE

CHAPITRE 7. L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Source : DEEP, avec une date d'observation au 27 octobre 2017 (ce qui explique la différence avec les effectifs présentés dans le 1^{er} chapitre)

I. LES EFFECTIFS EN 2017

5 272 personnels en activité

- 1 349 enseignants dans le 1^{er} degré (25,6%)
- 3 923 enseignants dans le 2nd degré (74,4%)

A. Répartition des effectifs par catégorie et par département

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

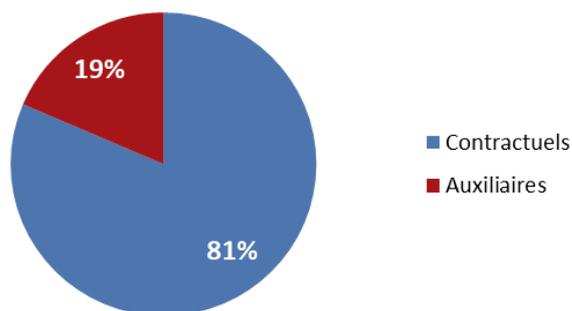
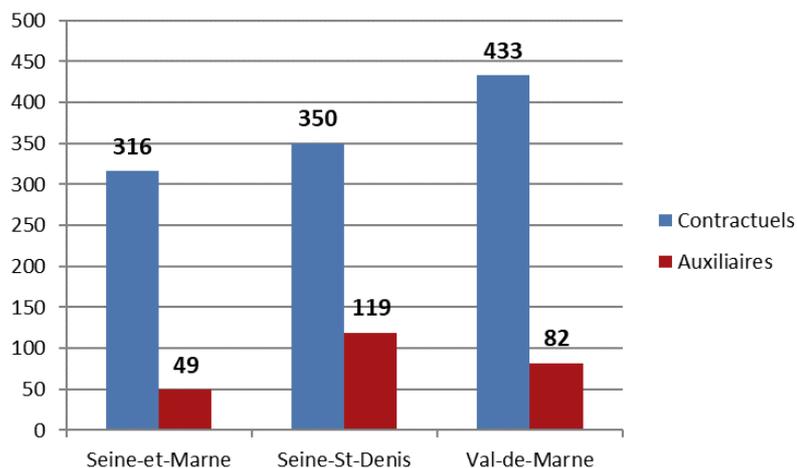
1. Dans le 1^{er} degré

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré reste très largement majoritaire (81%) mais enregistre une baisse de près de 4,6 points par rapport à 2016.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : c'est en Seine-St-Denis que la proportion est la plus importante (25% des enseignants, soit une hausse de 4 points par rapport à 2016).

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	316	49	365	13%
Seine-St-Denis	350	119	469	25%
Val-de-Marne	433	82	515	16%
Total académique	1 099	250	1 349	19%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	18	2	10%	298	47	14%
Seine-St-Denis	27	8	23%	323	111	26%
Val-de-Marne	17	4	19%	416	78	16%
Total	62	14	18%	1 037	236	19%

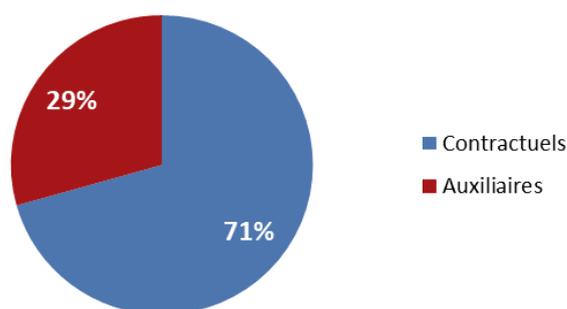
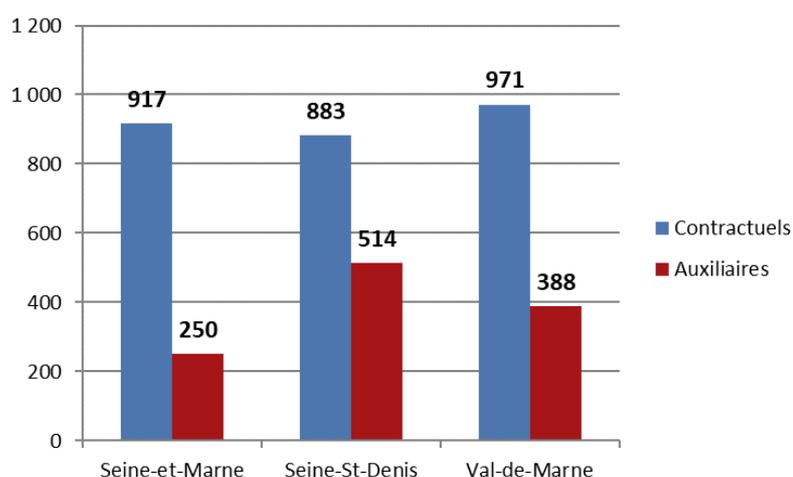
2. Dans le 2nd degré

Plus d'un quart des enseignants du 2nd degré sont des auxiliaires (29%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (37% des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaire est la plus faible.

Les hommes sont plus proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs contractuels du 2nd degré et représentent plus d'un tiers des enseignants (33%).

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	917	250	1 167	21%
Seine-St-Denis	883	514	1 397	37%
Val-de-Marne	971	388	1 359	29%
Total académique	2 771	1 152	3 923	29%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	275	88	24%	642	162	20%
Seine-St-Denis	334	238	42%	549	276	33%
Val-de-Marne	343	144	30%	628	244	28%
Total	952	470	33%	1 819	682	27%

B. Origine des personnels

Les personnels du 1er degré résident très majoritairement dans l'académie : 80,7% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

19% des enseignants du 1^{er} degré résident en dehors de l'académie de Créteil : 9,4% résident dans l'académie de Paris, 7,7% dans celle de Versailles et 2% dans une autre académie limitrophe.

Pour les personnels du 2nd degré, 74,2% d'entre eux résident sur l'académie, 13,3% dans l'académie de Paris, 9,5% dans celle de Versailles, et 3% dans une académie limitrophe.

Lieu de résidence des personnels du 1^{er} degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	321	56	377	28%
	93	231	64	295	22%
	94	346	71	417	31%
Paris	75	99	28	127	9%
Versailles	78	6	1	7	1%
	91	31	5	36	3%
	92	25	9	34	3%
	95	19	8	27	2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 078	242	1 320	98%
Autres académies		21	8	29	2%
TOTAL		1 099	250	1 349	

Lieu de résidence des personnels du 2nd degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	916	256	1 172	30%
	93	520	247	767	20%
	94	675	297	972	25%
Paris	75	337	185	522	13%
Versailles	78	14	11	25	1%
	91	90	41	131	3%
	92	62	45	107	3%
	95	71	39	110	3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 685	1 121	3 806	97%
Autres académies		84	33	117	3%
TOTAL		2 769	1 154	3 923	

II. LA MOBILITE DES MAITRES CONTRACTUELS

A. Dans le 1^{er} degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	3	2	4	9
SORTANTS de l'académie	4	15	18	37
mutations dans académie	26	35	28	89
non satisfaites dans l'académie	2	3	5	10
non satisfaites hors académie	1	3	2	6

B. Dans le 2nd degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	15	10	18	43
SORTANTS de l'académie	17	28	29	74
mutations dans académie	64	81	81	226
non satisfaites dans l'académie	4	3	16	23
non satisfaites hors académie	5	7	19	31

III. LES RETRAITES

Dans le 1^{er} degré :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	0	46
Auxiliaires	1	2

Dans le 2nd degré :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	27	49
Auxiliaires	3	2

IV. LES PROMOTIONS

Dans le 1^{er} degré :

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE		1		9	6	11	27
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES					2	2	4
TOTAL	0	1	0	9	8	13	31

PROMOTIONS 2016		HOMMES				FEMMES			
		Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	1	1	0	3	24	33	0	23
Instituteurs		0	0	0	0	0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	5
TOTAL		1	1	0	3	24	33	0	29
Professeurs des écoles	93	2	4		3	16	33	0	45
Instituteurs		0	0	0	0	0	1	1	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	5
TOTAL		2	4	0	3	16	34	1	51
Professeurs des écoles	94	1	1	0	1	27	43	0	33
Instituteurs		0	0	0	0	0	1	1	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	10
TOTAL		1	1	0	1	27	44	1	43
TOTAL GENERAL		4	6	0	7	67	111	1	123
TOTAL HOMMES/FEMMES		17				301			

Dans le 2nd degré :

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	9	5	14	25	8	19	80
INTEGRATION (LA)	5	6	13	12	11	11	58
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	14	11	27	37	19	31	139

2017		HOMMES			FEMMES		
		Grand choix	Choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	12	16	17	46	58	58
	93	19	22	28	32	45	52
	94	22	31	35	28	42	57
TOTAL GENERAL		53	69	80	106	145	167
TOTAL HOMMES/FEMMES		202			418		

2017		HOMMES		FEMMES	
		1/2 Choix	Ancienneté	Grand choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	11	15	4	23
	93	8	36	14	41
	94	8	27	9	54
TOTAL GENERAL		27	78	27	118
TOTAL HOMMES/FEMMES		105		145	

Chapitre 8

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CHAPITRE 8. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Source : DPE

Personnel du 2nd degré intervenant dans l'enseignement supérieur

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2014-2015	737	36	228	177	346	370	1 894
année scolaire 2015-2016	739	38	233	65	340	371	1 786
année scolaire 2016-2017	738	38	259	177	338	376	1 926

Chapitre 9

EMPLOIS BUDGETAIRES

CHAPITRE 9. EMPLOIS BUDGETAIRES

Sources : CdG/CNE pour la consommation, ministère (responsable du programme) pour les dotations.

Ces données concernent l'année civile 2017 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE

La consommation d'emplois du programme « enseignement scolaire public du premier degré » est en augmentation sur les trois dernières années, parallèlement aux créations de postes que l'académie a connu sur cette période. Le déficit budgétaire s'est accentué sur la même période mais est en baisse depuis 2016. De même, le recours important sur les dernières rentrées scolaires aux enseignants non titulaires afin de pourvoir aux remplacements des enseignants est stable depuis 2016.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2015 à 2017

140	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	25 631	25 291	26 828	26 736	27 079	26 835
Congés formation rémunérés	48	38	48	50	48	42
Assistants étrangers	17	15	17	25	17	15
Intervenants extérieurs	-	-	-	-	-	-
Etudiants M2 stagiaires	-	-	-	-	-	-
Contractuels	-	538	-	477	-	483
Etudiants admissibles contractuels	-	-	-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	12	6	3	1	12	7
Personnels d'inspection	97	93	97	92	97	96
TOTAL	25 805	25 981	26 993	27 381	27 253	27 478

II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE

Pour la troisième année consécutive, le solde budgétaire du programme « Enseignement scolaire public du second degré » est excédentaire. Cette situation favorable s'explique par les créations de postes dont l'académie a bénéficié et par les difficultés de recrutements des personnels enseignants.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2015 à 2017

141	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	678	598	664	598	653
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	26 575	24 858	26 490	25 011	27 414	24 994
Enseignants du 2nd degré non titulaires	1 456	3 226	1 456	3 642	1 573	3 729
Congés formation rémunérés	63	44	63	72	63	43
Vacataires	117	4	117	-	-	1
Etudiants M2 stagiaires	-	-	-	-	-	-
Admissibles contractuels	-	-	-	-	-	-
Assistants étrangers	110	103	110	168	110	97
Personnels administratifs et TOS CIO	2 099	1 959	2 097	2 021	2 111	1 997
Vacations administratifs	15	170	15	183	15	170
Personnels orientation	318	218	318	211	318	208
CPE	-	21	-	24	-	-
Personnels de laboratoire	356	313	356	320	356	322
Vacations laboratoire	-	37	-	35	-	27
Personnels d'inspection	127	119	127	117	128	127
Personnels de direction	993	974	992	959	1 003	952
Cadres administratifs et techniques	12	20	12	14	12	30
TOTAL	32 838	32 743	32 751	33 441	33 701	33 350

III. BOP 230 : VIE DE L'ELEVE

Le programme « vie de l'élève » connaît en 2017 un fort excédent budgétaire. ; excédent qui s'explique par la création de postes en AESH due à la transformation de CUI. Il convient néanmoins de relever une tension qui continue d'être accrue sur la consommation des conseillers principaux d'éducation.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2015 à 2017

230	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	2	5	8	5	1
Vacations TOS	-	6	-	7	-	6
CPE (titulaires, non titulaires)	925	975	924	973	932	978
Etudiants M2 stagiaires	-	-	-	-	-	-
Admissibles contractuels	-	-	-	-	-	-
CPE Stagiaires	30	35	30	35	33	36
AESH	706	637	1 222	929	1 485	1 246
Médecins	100	48	100	43	100	41
Infirmiers	512	514	510	522	523	518
Assistants sociaux	285	275	284	288	295	286
Vacations santé	-	40	-	42	-	41
CFR	3	1	3	2	3	1
TOTAL	2 566	2 533	3 078	2 849	3 376	3 154

IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le BOP « soutien de la politique de l'Éducation nationale » se stabilise autour de l'équilibre malgré une sous consommation structurelle en personnel d'encadrement.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2015 à 2017

214	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	-	-	-	-	1
Enseignants du 2nd degré	2	3	2	5	1	2
Personnels Administratifs	814	845	812	849	814	836
TOS	57	46	57	44	57	42
ITRF	106	80	106	79	107	76
Vacations ATOS	96	100	96	125	96	117
CFR	2	1	2	-	-	1
Personnels de santé et sociaux	28	27	28	27	28	26
Vacations santé	-	5	-	5	-	4
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	3	5	3	5	5
Personnels d'inspection	14	15	14	12	-	-
Pers. direction	5	5	5	-	1	5
Cadres adm et tech (hors IGR)	14	15	14	15	-	-
Emplois fonctionnels (hors IGR)	-	-	-	-	34	28
Ingénieurs de recherche	11	7	11	8	11	9
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 153	1 151	1 152	1 172	1 154	1 152

V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVE DES PREMIER ET SECOND DEGRES

Le budget opérationnel de programme « enseignement privé du premier et du second degré » présente une sous-consommation de son plafond d'emplois sur les trois dernières années civiles. Cette tendance, structurelle, s'explique notamment par des difficultés de recrutement des enseignants.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2015 à 2017

139	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 261	1 188	1 303	1 114	1 212	1 206
Enseignants du 2nd degré	3 462	3 479	3 399	3 614	3 517	3 478
Stagiaires sur support PEST/PSTG	-	-	-	-	123	113
CFR	-	-	-	-	-	5
TOTAL	4 723	4 667	4 702	4 728	4 852	4 802

VI. SYNTHESE BUDGETAIRE DE L'ACADEMIE

En synthèse, pour la troisième année consécutive, la maîtrise budgétaire de l'académie se traduit par une exécution 2017 excédentaire tous programmes confondus dans un contexte de création de postes et d'augmentation concomitante des effectifs d'élèves.

	2015		2016		2017	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	67 085	67 075	68 676	69 571	70 336	69 936